



HAL
open science

S'autoorganiser pour engager une transition vers une société circulaire : Eclairage de la théorie Follettienne

Anne-Claire Savy

► To cite this version:

Anne-Claire Savy. S'autoorganiser pour engager une transition vers une société circulaire : Eclairage de la théorie Follettienne. 2022. hal-04312606

HAL Id: hal-04312606

<https://hal.science/hal-04312606>

Preprint submitted on 28 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

S'autoorganiser pour engager une transition vers une société circulaire :

Eclairage de la théorie follettienne¹

Anne-Claire Savy²

Résumé : Aujourd'hui une transition vers une économie circulaire est envisagée face au constat des limites menacées ou dépassées de notre planète. Cet article cherche à comprendre comment une dynamique autoorganisée peut émerger pour l'engager. Une recherche-accompagnement met en perspective un projet collectif citoyen de transition vers une société circulaire (TVSC) avec des regards d'acteurs, de chercheurs et des théories de l'auto-organisation. L'analyse d'un abondant matériau, en attention flottante et codage manuel inductif NVivo, montre une émergence par l'engagement individuel face à des besoins successifs de coopération. La dynamique fonctionne par cycles de travail coopératif alimentés par la diversité des acteurs, appropriant collectivement les apports, enjeux et perspectives. Elle se concrétise par un projet de TVSC, transformant la situation d'où elle émerge et dépassant ses freins par réflexivité mutuelle continue. Ces résultats illustrent et élargissent la théorie follettienne à l'étude de TVSC puis répondent à des limites de théories voisines de l'auto-organisation.

Mots clés : s'autoorganiser, initiatives citoyennes, intelligence collective, économie circulaire, transition vers une société circulaire, théorie follettienne, NVivo, recherche-accompagnement.

Organizing among citizens for a societal transition:

Insight from Follettian theory

Abstract: Nowadays, a transition to a circular economy is being considered facing the assessment of the threatened or exceeded limits of our planet. This article seeks to understand how a self-organized dynamic can emerge to engage it. Accompanying research puts into perspective a collective citizen project of transition towards a circular society (TVSC) with the perspectives of actors, researchers and theories of self-organization. The analysis of an abundant material, in floating attention and manual inductive NVivo coding, shows an emergence through individual commitment facing successive needs for cooperation. The dynamic operates through cooperative work cycles flowed by the diversity of actors, collectively appropriating the contributions, challenges and perspectives. It materializes through a TVSC project, transforming the situation from which it emerges and overcoming its brakes through continuous mutual reflexivity. These results illustrate and extend the Follettian theory to study TVSC and then respond to the limitations of neighboring theories of self-organization.

Keywords: *self-organizing, self-organizing initiatives, circular economy, transition towards circular society, NVivo, floating attention, accompanying research*

¹Article ayant fait l'objet d'un revise and resubmit pour la ROR en 2021/2022, dont la resoumission n'a pas été acceptée

²Auteure : Anne-Claire SAVY, thèse financée par ADEME et CIHEAM-IAMM, soutenue en décembre 2022, Université de Montpellier – Laboratoire Montpellier Recherche en Management, acsavy@posteo.net ; anne-claire.savy@umontpellier.fr

«The exciting thing about the circular economy is that it simply forces us to reinvent [...] our relationship to each other ...» (Jean-Louis Bergey in Delchet-Cochet, 2020: 223).

1. INTRODUCTION

L’habitabilité de la planète n’est plus une certitude pour les générations à venir, avec neuf limites écologiques atteintes ou menacées et douze minima de bien-être humain non assurés partout dans le monde (Raworth, 2017). Soixante ans de débats sur l’impact de l’activité économique sur la nature entre écologistes et économistes ont entamé un changement sociétal qui peine à définir la transition à entreprendre. Pourtant un intérêt international et notamment européen, croît pour une transition vers une économie circulaire (TVEC) aux multiples définitions. Avant d’en préciser les courants, nous optons pour celle de Aurez et Georgeault, (2019 : 13) qui l’inscrit comme question d’organisation soutenable, à différents niveaux de notre société : « L’économie circulaire est un principe d’organisation économique qui vise à réduire systématiquement la quantité de matières premières et d’énergie sur l’ensemble du cycle de vie d’un produit ou d’un service et à tous les niveaux d’organisation de la société, en vue d’assurer la protection de la biodiversité et un développement propice au bien-être des individus. » En France, divers acteurs – institutionnels, économiques et de la société civile – en font ainsi la promotion et convergent vers la nécessité d’une régulation territoriale des déchets par le marché ou par l’Etat (Savy et al., 2019). Inspiré par la loi cadre chinoise d’EC, l’Etat déploie ainsi une politique pour l’instaurer (Art L.110-1-1 Loi TEPCV) adressée aux acteurs économiques qu’elle invite à coopérer entre voisins. Or sa mise en œuvre ne semble pas évidente (Boldrini, 2018; Duret, 2007; Lozano & Witjes, 2016; J. Williams, 2019), la coopération transversale n’étant pas au cœur de la logique économique conventionnelle basée sur la concurrence, la hiérarchie et le contrôle. Abitbol repère notamment dans « la littérature dédiée à l’écologie industrielle [le passage] sous silence [de] la question du choix des acteurs de participer ou non » (2012 : 48). Sur le plan institutionnel, l’AFNOR énonce une norme de système de management d’économie circulaire (EC) et l’ADEME propose un référentiel pour les collectivités. Tous deux préconisent l’articulation entre parties prenantes et la mobilisation du public, sans préciser comment mettre en œuvre ces coopérations. Parallèlement, sur le plan de la société civile, depuis la prise de conscience des années 1960/70, des citoyens tentent de s’autoorganiser pour engager une transition. Certaines initiatives, aujourd’hui, se revendiquent de la TVEC.

Sur le plan théorique, L'Allier & Audet (2020) constatent que les sciences de gestion se sont encore peu intéressées aux transitions durables tandis que les théoriciens du management de transition ont peu étudié le rôle de la gestion. Quelques travaux invitent pourtant à mobiliser des valeurs sociales et solidaires (Abitbol, 2012; Adoue, 2007; Duret, 2007; Heikkurinen et al., 2019; Skawińska & Zalewski, 2018). Or la coopération, capacité d'auto-organisation des citoyens est essentiellement étudiée dans sa capacité à créer des structures organisées ou institutionnelles, des formes d'ordre. L'autogestion, portée par le courant des mouvements sociaux issu de l'anarchisme classique, préfigure des modèles productifs alternatifs, auto-déterminées par les acteurs (Vieta, 2014). Des travaux récents sur les organisations alternatives non hiérarchiques fondées sur des valeurs mettent en évidence les conflits apparaissant quand ces valeurs rencontrent la logique conventionnelle (Ashcraft, 2001; Dorion, 2017; Farias, 2015; Land & King, 2014; Lightfoot, in Parker et al., 2014; Peiro, 2019). Le courant des Commons explicite l'auto-organisation comme capacité citoyenne à créer des institutions pour gérer des biens communs (Berthet et al., 2018; Perez & Paraque, 2012). Glémain (2013) étudie notamment les recycleries et montre leurs modèles économiques contraints, entre salariat et bénévolat. Enfin, le courant de l'auto-organisation issue de la cybernétique décrit comment des mécanismes d'émergence peuvent mener à la création d'un nouvel ordre organisé (Probst & Rakotobarison, 1994).

Différent de ces travaux sur une auto-organisation créatrice d'ordre, la théorie follettienne de l'intégration, mobilisée par des chercheurs récents, étudie l'auto-organisation citoyenne – qu'elle nommait alors coordination – dans sa capacité à faire émerger une dynamique spontanée d'action coopérative.

La TVEC est un principe d'organisation nécessaire à chaque niveau de notre société, pour s'opérer elle suppose une transition sociétale : une transition vers une société circulaire (TVSC). Dans un Etat démocratique, une organisation décidée au niveau global régissant tous les échanges de matière et d'énergie n'est pas envisageable. Une TVSC nécessite alors l'émergence d'une dynamique autoorganisée. Cet article cherche à comprendre comment une dynamique autoorganisée peut émerger pour engager une TVSC. Dans cette perspective, j'ai mené une recherche-accompagnement auprès d'un projet coopératif de citoyens, visant à comprendre pourquoi ces citoyens s'engagent collectivement, comment ils s'autoorganisent et comment ils font concrètement émerger un projet de TVSC.

Dans une première partie, une revue de littérature sur l'EC fait état de deux courants de transition, conventionnel et transformatif, tous deux appelant à la coopération et mobilisant

pourtant peu de théorie de management. Une seconde partie présente le concept d'auto-organisation ouvrant sur l'alternative d'intégration follettienne. La recherche empirique abductive en recherche accompagnement est ensuite présentée, ainsi que le cas du projet du Collectif. Les résultats montrent l'émergence d'un projet de TVSC initié par l'engagement de citoyens, se développant par besoins successifs de coopération, en un processus complexe d'identification d'enjeux et appropriation collective d'apports individuels. Ces résultats sont ensuite discutés en regard du modèle de dynamique intégrative follettienne proposé par Stout et al. (2018). Ils illustrent sa pertinence pour une dynamique de transition et le complexifie à partir du système de réseaux à plusieurs niveaux et de multiples itérations et interactions. Ils sont également discutés au regard des limites des théories voisines de l'auto-organisation. Enfin, une conclusion présente les limites, apports, préconisations et pistes de recherche.

2. UNE TRANSITION EN MANQUE DE THEORIE DE MANAGEMENT

a) Vers une économie circulaire conventionnelle ou transformative ?

La transition vers une économie circulaire (EC) est une « transition fondamentale [d'une économie linéaire, qui conduit des mines aux décharges] vers [...] une société planétaire, petite, close et limitée, certainement dépendante de l'énergie solaire [...] et qui devra quasiment recycler toutes ses matières en une économie circulaire, dans laquelle les décharges deviennent les mines » (Boulding, 1972 : 22-23). La transition de Boulding (1945, 1966, 1972) issue d'une réflexion sur un modèle économique prospectif adapté à une « société de la responsabilité individuelle » invitait à une transition sociétale, systémique, non productiviste et non croissante. Elle postule que « l'humain doit retrouver sa place dans le système écologique cyclique » (Rodríguez et al., 2020 : 538). Elle évoque ainsi le constat de non durabilité d'une gestion-chrématistique au sens d'Aristote – « activité économique artificielle et dérégulée parce que strictement basée sur l'échange illimité et éloigné des autres activités humaines » selon la « loi du profit [...] contraire aux normes de solidarité auxquelles les citoyens doivent s'engager pour le bien commun » (Martin, 2016 : 19; 21). Une EC peut alors être conçue comme gestion-oïkonomia – « organisation humaine » qui « cherche exclusivement et concrètement à répondre aux besoins de ses sociétaires par les sociétaires eux-mêmes » (Martin, 2016 : 19; 21). Fondatrice d'autres courants, comme le « Cradle to Cradle », cette EC a d'abord été oubliée, critiquée pour son langage économiste et sa méprise des limites du recyclage. Puis l'économie conventionnelle linéaire l'a réinvestie dans une recherche de croissance face au constat de

pénurie de ressources (Ellen McArthur Foundation", 2012; Pearce & Turner, 1990). Aujourd'hui l'EC portée par différents courants constitue une utopie rationnelle, « une construction neutre [sans auteurs] ouverte à de multiples interprétations et dépolitisées » (Aggeri, 2020 : 7).

Une grande partie des travaux scientifiques actuels et des entreprises engagées dans l'EC se limite à la réduction et au recyclage des déchets. Ces travaux visent seulement un objectif « technique d'efficacité matérielle et écologique » et non un système sans déchet (Jaeger & Upadhyay, 2020 : 742). Ils se cantonnent à l'intra-organisationnel (Zeiss et al., 2020) étudiant majoritairement des business model circulaires (Santa-Maria et al., 2020). L'ouverture à l'inter-organisationnel est néanmoins abordée par le supply-chain management (Sehnm et al., 2019).

Plusieurs travaux actuels faisant suite aux divers développements sur la soutenabilité, alertent pourtant sur le caractère non durable de cette EC conventionnelle (Jaeger-Erben et al., 2021; Schröder et al., 2020) portée par un discours apolitique (Genovese & Pansera, 2019) et une littérature scientifique acritique (Desvaux, 2017). Certains renouant avec la transition vers une oïkonomia, envisagent une transition vers une « société circulaire » (TVSC), l'EC constituant alors un « système circulaire transformateur ». La TVSC intègre la santé, le pouvoir, la connaissance et la technologie, au-delà des seules boucles de matière et énergie (Calisto Friant et al., 2020). La circularité d'une TVSC peut être évaluée par son empreinte écologique.

b) Une logique organisationnelle coopérative ?

Ainsi, quelle que soit l'approche, cette transition invite à la coopération et questionne les logiques organisationnelles. Dans l'approche conventionnelle de TVEC, « les activités organisationnelles d'EC sont des actions apparaissant avec le développement d'infrastructures et de relations avec différents acteurs pour atteindre l'efficacité matérielle en bouclant les boucles écologiques » (Alhawari et al., 2021 : 13). Elles rencontrent des « problèmes de coordination entre les entreprises » (Jaeger & Upadhyay, 2020 : 742) et de « dépendance à l'économie conventionnelle linéaire » (Camilleri, 2020 : 1809-1810). Ces résistances de notre société aux transitions peuvent s'expliquer par sa gestion par des organisations formelles (Brunsson, 2020 : 94). Leurs intérêts, incompatibles avec les intérêts sociétaux, sont prioritaires devant ces derniers, même dans des démarches éthiques d'ouverture aux parties prenantes ou de responsabilité sociétale des entreprises (Brunsson, 2015 : 9).

Dans l'approche transformative de TVSC, la réflexion se situe au niveau des interactions multiples d'une société circulaire : Arnsperger et Bourg (2017) proposent notamment la pluri-économie pour une « société perma-circulaire », tandis que Schröder et al. (2020) suggèrent de combiner les objectifs d'EC et du développement humain. D'autres montrent que dans une société circulaire, les consommateurs passifs deviennent des citoyens actifs du quotidien (Hobson, 2020; Korsunova et al., 2020). Les initiatives et communautés citoyennes, autoorganisées, jouent ainsi un rôle majeur dans l'engagement des transitions écologiques (Atkinson et al., 2017; Boonstra & Boelens, 2011; Hasanov & Zuidema, 2018; Igalla et al., 2019, 2020; Ganesh & Zöller, in Parker et al., 2014; Seyfang, 2004; Seyfang & Smith, 2007). En marge de l'économie conventionnelle, une économie citoyenne coopérative apparaît pour créer des pratiques alternatives durables, dont certaines revendiquent leur inscription dans l'EC. Pourtant peu de théories du management sont mobilisées pour étudier l'organisation de cette transition (Sehnm et al., 2019). Genovese & Pansera (2019) appellent notamment à mobiliser d'autres logiques que celles du marché économique. Brunsson invite à sortir de la logique des organisations pour s'autoorganiser entre « individus [qui] reconnaissent que leurs intérêts réels, incluant ceux de leurs petit-enfants, coïncident avec la soutenabilité globale » (2015 : 15).

3. FAIRE EMERGER UN ORDRE OU UNE DYNAMIQUE ?

a) Auto-organisation créatrice d'ordre

Le phénomène d'auto-organisation mis en évidence dans la théorie des systèmes complexes est un processus de création d'« ordre, objectif ou fonction auquel ce nouvel ordre contribue » (Boons, 2008 : 42). Il s'agit d'un « processus dynamique et adaptatif » émergeant des interactions entre les éléments d'un système complexe sans « contrôle extérieur »³. L'auto-organisation a largement été mobilisée en management des organisations pour comprendre l'émergence et l'évolution des organisations (Chiles et al., 2004; A. Williams et al., 2017) ou pour améliorer leur performance (Probst & Rakotobarison, 1994) sans néanmoins déroger au cadre hiérarchique (Nederhand et al., 2016). Une auto-organisation créatrice d'un nouvel ordre inscrit dans la logique conventionnelle, pose la question de sa capacité à créer une autre logique

³ "Self-organization in complex systems Self-organization is defined by De Wolf and Holvoet (2004) as "a dynamical and adaptive process where systems acquire and maintain structure themselves, without external control." This structure, or organization, emerges as a result of local interactions between system elements. Organization implies increase in order as well as a function or goal, to which the order contributes (Heylighen, 2002). " (Boons, 2008, p.42)

organisationnelle. Cette limite évoque le défi d'une transition de système devant s'opérer en son sein, objet du management de transition (Chertow & Ehrenfeld, 2012; Rotmans & Loorbach, 2009; van Meerkerk & Edelenbos, 2019). Geels et ses co-auteurs montrent que des innovations radicales, émergeant de niches préservées des contraintes et logiques conventionnelles, sont capables de transformer leur régime conventionnel en s'y intégrant petit à petit. Une double condition est requise : le régime doit reconnaître et préserver ces niches, qui acceptent de partager leurs innovations en retour (Geels et al., 2016; Geels & Schot, 2007).

b) S'autoorganiser en dynamique intégrative

Il existe par ailleurs une autre compréhension de l'auto-organisation, qui consiste non pas en création d'un nouvel ordre, mais en création d'un processus relationnel d'intégration pour améliorer la situation. La théorie intégrative de Mary Parker Follett⁴, issue de l'étude de l'action collective au sein de communautés de citoyens est fondée sur le pouvoir créatif et intégrateur d'un processus de groupe : la capacité d'individus participants à améliorer leur situation en créant de nouvelles solutions intégrant les intérêts propres de chacun. Les situations spécifiques étant reliées les unes aux autres dans une situation globale, le même processus est capable d'améliorer in fine l'ensemble du système. Follett se fonde sur des principes ontologiques résonnant avec l'approche transformative de TVSC : holisme, relationnel coopératif et cocréation en interdépendance et relativité⁵. De ces principes découlent des notions organisationnelles alternatives : l'autorité est celle de la situation ; le pouvoir est nécessairement « avec » les autres et « pour » améliorer la situation ; il est régulé par un contrôle coactif ; le leadership est multiple, émergent et facilitateur ; enfin la friction entre perspectives différentes, le conflit-différence, est moteur d'intégration. Ces notions composent les bases d'une logique organisationnelle intégrative fonctionnant par « confrontation des divers désirs et ainsi la révélation des 'valeurs' [...puis...] la réévaluation de ces valeurs [...] permettant ensuite leur] unification » (Follett, 1924 : introduction)⁶.

⁴ Contemporaine des fondateurs des théories conventionnelles de l'organisation, elle avait d'abord été fort écoutée par les dirigeants, avant d'être effacée par le déploiement des théories de Taylor et Fayol. Elle a été ravivée par Pauline Graham à la fin du siècle dernier, suivie de nombreux auteurs, la considérant pionnière du management (Brunsson, 2015; Carlsen et al., 2020; Lorino, 2018; Mourey, 2018; Mousli, 2000).

⁵ «Following Follett, we argue that a relational (rather than collectivist or individualist) disposition, a cooperative (rather than hierarchical or competitive) style of relating, a participatory (rather than representative or pluralistic) mode of association, and the functional method of integration (rather than command or negotiation) [...] can be used as a theory of change that focuses on the collaborative dynamics that produce integrative actions and social capital" (2018, p. 108).

⁶ «The confronting of diverse desires, the thereby revealing of 'values', the consequent revaluation of values, a uniting of desires [...] this is progress» (Follett, 1924 : introduction).

Tableau 1 : principes ontologiques, notions et processus organisationnels follettien

Principes ontologiques (Stout & Love, 2016 : 26)	Notions organisationnelles	Logique d'intégration (Follet in Metcalf et al., 1941: 247).
<p>→ 'holisme' : chaque situation est évolutive et reliée à d'autres, dans une situation globale. « Le monde [est] un tout relationnel et dynamique. "Les situations évolutives" sont des champs d'influences mutuelles dynamiques produisant la situation globale (Follett, 2013: 55) » (Stout et al., 2018 : 100)⁷</p> <p>→ L'interdépendance entre individus et la force d'un processus de groupe permettent de trouver la « loi d'une situation » pour construire et l'améliorer (Follett, in Metcalf et al., 1941 : 18).</p>	<p>→ L'autorité découle de la loi de la situation, elle n'est pas arbitraire mais fonctionnelle et partagée (Follett, 1970 : 15).</p>	<p>→ 'Susciter'⁸ (processus visant à faire émerger le meilleur de chacun) : le groupe commence par identifier et mobiliser son potentiel « Quelle est la qualité que nous allons unifier ? [...] chacun appelle quelque chose d'un autre, met en lumière quelque chose, libère quelque chose, ouvre le chemin à l'expression des capacités et possibilités latentes » (Follett in Metcalf et al., 1941 : 229)⁹.</p>
<p>→ 'impossibilité du dualisme et de la hiérarchie' : la co-ordination (auto-organisation), est nécessairement autogouvernée. Un processus « d'interpénétration [...] ne peut pas être imposé par un corps extérieur » (Follett, in Metcalf et al., 1941: 300)¹⁰. Il est incompatible avec la compétition ou toute forme de hiérarchie qui « aboutit à la domination et le compromis, qui à leur tour limitent le progrès individuel et sociétal » (Stout et al., 2018: 106)¹¹.</p>	<p>→ Le pouvoir¹², n'est pas un « pouvoir-sur », mais un « pouvoir-avec » et un « pouvoir-pour » créer une solution intégrative (Carlsen et al., 2020; Feldheim, 2003; Stout et al., 2018 : 101).</p> <p>→ Le pouvoir se cultive par un contrôle co-actif (Follet in Metcalf et al., 1941 : 1970) en co-ordination entre « tous ceux qui réalisent une partie fonctionnelle de l'activité » (Follett, 1949 : 58)¹³.</p>	<p>→ 'Interaction et intégration réciproques' : chaque membre participant d'une même situation de groupe, exprime ensuite ses perspectives propres ainsi, sans y déroger, s'ajuster à d'autres, eux-mêmes s'ajustant à d'autres et réciproquement¹⁴. Cette étape doit être réalisée « dans un processus continu [...] dès les premières étapes [...] par contact direct entre les personnes responsables concernées [...] et] dans une mise en relation réciproque de tous les facteurs de la situation [...] cette interpénétration de toute partie par toutes autres parties, [...] devrait être l'objectif de toute tentative a co-ordonner, un but bien</p>

⁷ « the world [is] a dynamic, relational whole. "Evolving situation[s]" (Follett, 2013: 55) are dynamic fields of mutual influence [...] producing "the total situation" (Follett, 2013: 55) » (Stout et al., 2018 : 100).

⁸ 'evoking'

⁹ « What is the quality of that which we are going to unite? [...] each calls out something from the other, releases something, frees something, opens the way for the expression of latent capacities and possibilities » (Follett in Metcalf et al., 1941 : 229).

¹⁰ Un processus « of interpenetration, [...] cannot be enforced by an outside body » (Follett, in Metcalf et al., 1941: 300). Il est incompatible avec la compétition ou toute forme de hiérarchie qui « result in domination and compromise, which in turn limit individual and societal progress » (Stout et al., 2018: 106).

¹¹ « result in domination and compromise, which in turn limit individual and societal progress » (Stout et al., 2018: 106).

¹² Le pouvoir est une « relation [...]ne pouvant] se posséder » (Crozier & Friedberg, 1977 : 444)

¹³ « all those who are performing a functional part of the activity » (Follett, 1949 : 58).

¹⁴ L'intégration se développe par succession de trois phases itératives « disintegration, revaluation, and creative synthesis », qui consistent à identifier les éléments sous-jacents des intérêts de chacun (formés du désir et de l'idée de la manière d'y parvenir), afin de modifier l'un ou l'autre par « dialogue et réévaluation » (Stout et al., 2018 : 104).

		sûr jamais vraiment atteint. » (Follet in Metcalf et al., 1941 : 296, 299) ¹⁵ .
<p>→‘relation et relativité’ : chaque individu est interdépendant de la situation globale, dans et sur laquelle il peut agir. « l’individualité n’est essentiellement ni une question d’appartenance ni de différence, mais pour chacun, de trouver sa propre activité dans le tout » (Follett, 1998 : 67)¹⁶.</p> <p>→« devenir dynamique et co-création »¹⁷ : l’énergie vitale d’un individu le conduit à satisfaire ses besoins et à développer des relations. « Toute relation humaine [est] une chose vivante en devenir, qui, à partir du moment où elle est « evoking »¹⁸ apporte à chacun une riche amélioration » (Follet, 1970 : 16)¹⁹.</p>	<p>→Conflit : le conflit-différence est créateur d’intégration « la friction entre deux esprits [est] une bonne chose [...] pas comme une lutte, mais comme l’apparence d’une différence [...] d’opinions, d’intérêts” (Follet in Metcalf et al., 1941: 30-31)²⁰. A l’inverse, le conflit-affrontement entre « deux alternatives exclusives » (Follett, 1970 : 10)²¹, résultant de l’évitement, la domination et le compromis réapparaîtront systématiquement (Follet in Metcalf et al., 1941 : 35).</p> <p>→Leadership : le leadership est émergent, multiple et facilitateur (Follett, 1949 : 41), il ne s’appuie pas sur une relation de “leader-suiveur”. Seul un leader facilitateur peut émerger ponctuellement, sans aucun ‘pouvoir-sur’ (Stout et al., 2018 : 101). Il s’agit d’un leadership non coercitif, au service de la loi de la situation (Follett, 1970 : 1,2)²².</p>	<p>→’Emergence’ : la réussite de ces étapes d’intégration peut conduire à une émergence, autrement dit « en même temps, le quelque chose de nouveau, la caractéristique progressive du processus, [... et] le tout émergent » (Follett in Metcalf et al., 1941: 198-199)²³. Une nouvelle idée est créée entre des individus, elle « résulte des entrelacements de tous. Dans ce véritable processus social, il n’est question ni d’absorption, ni de compromis. » (Follett, 1919 : 576)²⁴.</p>

¹⁵ « as a continuing process [...] in the early stages [...] by direct contact of the responsible people concerned [...] and] as the reciprocal relating of all the factors in a situation.[...] this interpenetration of every part by every other part, [...] should be the goal of all attempts at co-ordination, a goal, of course, never wholly reached » (Follet in Metcalf et al., 1941 : 296, 299).

¹⁶ « individuality is a matter primarily neither of apartness nor of difference, but of each finding his own activity in the whole » (Follett, 1998 : 67).

¹⁷ ‘dynamic becoming and co-creation’ (Stout & Love, 2016 : 26)

¹⁸ ‘Evoking’ a été mobilisé sans être traduit, car même une périphrase ne serait pas assez juste. Pour en prendre la mesure, se reporter à la présentation d’evoking comme principes d’organisation.

¹⁹ « every human relation [is] a living, growing thing which as far as it is an evoking relation brings to both a rich enhancement» (Follett, 1970 : 15).

²⁰ « the friction of mind on mind [is] a good thing [...] not as warfare, but as the appearance of difference [...] of opinions, of interests” (Follet in Metcalf et al., 1941: 30-31)

²¹ « two exclusives alternatives » (Follett, 1970 : 10),

²² « reciprocal leadership [...] following [...] the common purpose » de la loi de la situation (Follett, 1970 : 1,2).

²³ « at once the something new, the progressive feature in the process [...] and] the complex emergent whole » (Follett in Metcalf et al., 1941: 198-199)

²⁴ « result of the interweaving of all. In this true social process there takes place neither absorption nor compromise » (Follett, 1919 : 576)

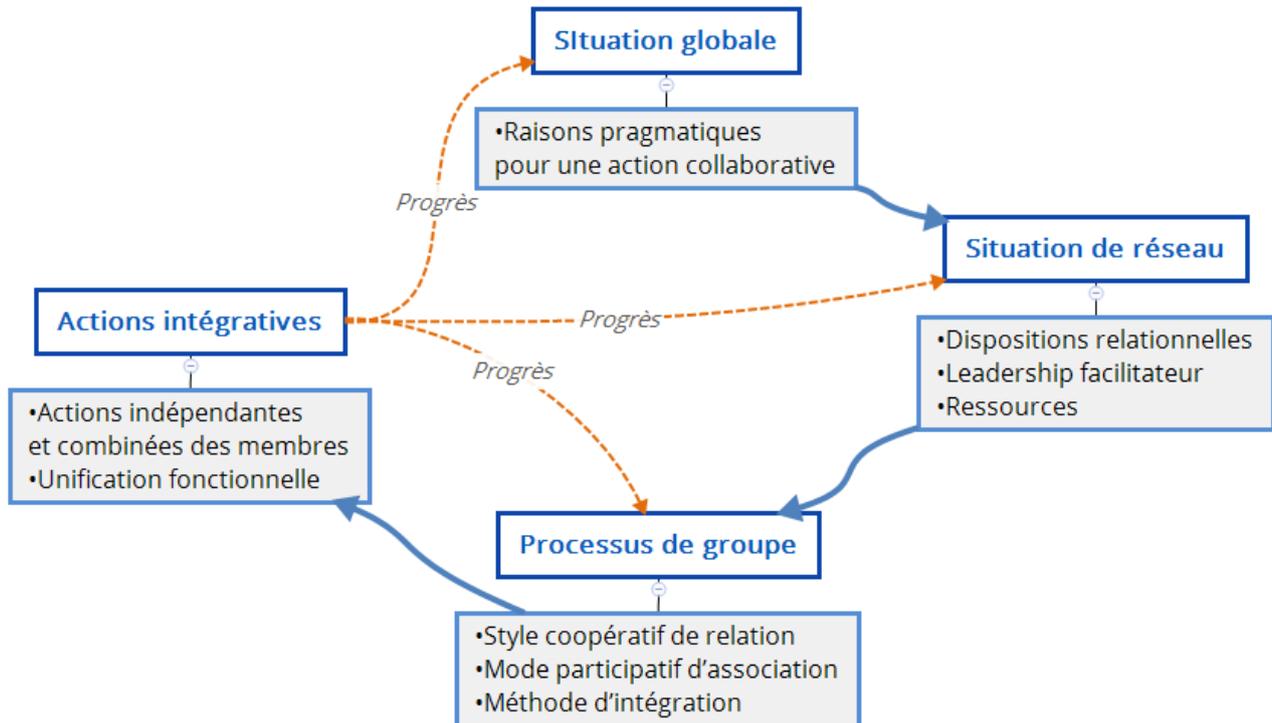


Figure 1 - Modèle de dynamique intégrative, à partir du modèle de Emerson et al. (2012) (Stout et al., 2018 : 100)

Cette logique consiste d'abord à « susciter » – en faisant émerger les potentiels de la situation –, puis à « interagir et intégrer réciproquement » – chacun exprimant ses intérêts et valeurs à unifier –, puis à faire émerger une solution intégrative par « entrelacements » sans « absorption » ni « compromis » (Follett, 1919 : 576)²⁵. Cette logique intégrative fonde un processus d'auto-organisation dynamique, modélisé par Stout et al. (Cf. Figure 1). Le processus émerge d'une situation globale, dont les « besoins et opportunités » rendent nécessaire une action collaborative. Un ou plusieurs individus – porteurs d'un « leadership facilitateur » – initient alors une situation de réseau, en invitant d'autres – porteurs d'une « disposition relationnelle » – à y contribuer. De cette co-construction découlent les « fonctions internes d'un processus de groupe [avec] des styles coopératifs de relation et un mode participatif d'association ». Les fonctions permettent alors la réalisation d'actions intégratives, conçues et réalisées de manière systématiquement participative et intégrative, par « unification fonctionnelle ». Ces « actions et processus intégratifs et les réactions qu'ils suscitent » modifient en les faisant progresser la situation globale et de réseau et le processus (Stout et al., 2018 : 100). Enfin, l'intégration nécessaire dans chaque composante du modèle peut-être

²⁵ « result of the interweaving of all. In this true social process there takes place neither absorption nor compromise » (Follett, 1919 : 576)

évaluée par des indicateurs : 1) dans la situation de réseau, les membres ont une disposition à coopérer, décider et agir ensemble, à apprendre, évoluer et participer à un leadership facilitateur ; 2) dans le processus de groupe, les pratiques sont systématiquement participatives – écoute active, dialogue et efforts conjoints prenant le temps de découvrir, définir, décider – unifiant les différences sans domination ni compromis ; 3) les actions sont intégratives avec « changements dans les actions individuelles [...et] conjointes innovantes [...] basées sur des pratiques complexes d'intégration » – identification des informations et enjeux, co-définition, co-détermination et évaluation mutuelle ; 4) la situation globale est améliorée ainsi que les composantes du processus de Stout et al. (2018 : 109). Cette forme d'auto-organisation follettienne, créatrice d'une dynamique plutôt que d'un nouvel ordre, constitue un potentiel éclairage de l'émergence d'une auto-organisation de transition.

4. RECHERCHE-ACCOMPAGNEMENT ABDUCTIVE

La manière dont une dynamique autoorganisée peut émerger pour engager une TVSC est étudiée à travers l'observation d'un cas empirique d'émergence d'action coopérative de TVSC. Le choix s'est porté sur un cas unique exploratoire, de phénomène d'auto-organisation pour engager une TVSC, pour le comprendre en profondeur (Yin, 1994). La pertinence du choix de ce cas réside dans la richesse d'auto-organisation qui le caractérise par la grande diversité des citoyens et domaines d'actions de transition solidaire et écologique rassemblés. Il s'agit de comprendre d'abord comment émerge la dynamique, pourquoi des citoyens s'engagent collectivement en TVSC : quelle est leur situation, qui ils sont et comment ils se structurent ? Puis de comprendre comment fonctionne cette dynamique, la manière dont ces premiers acteurs en engagent d'autres et s'activent pour la TVSC : comment la force de travail se constitue, la coopération est organisée ? Enfin, de comprendre comment la dynamique se met en œuvre concrètement : comment émerge un projet de TVSC : quels enjeux conduisent à l'inscription dans la TVEC, comment le projet est co-défini, coconçu et fait face à ses freins.

a) Le cas projet du Collectif inscrit dans la TVEC

Le Collectif rassemble 30 à 60 citoyens-acteurs engagés dans 15 à 25 structures²⁶. A travers divers domaines d'actions, ils contribuent à créer des solutions alternatives, solidaires et

²⁶ Chiffres variant au fil de l'observation.

écologiques pour une vie quotidienne durable, en créant, expérimentant, faisant la promotion et diffusant des connaissances.

Le Collectif se caractérise par son ancrage sur une propriété communale, menacée de démolition pour l'extension d'une zone d'activité intercommunale. Le terrain d'un hectare en zone périurbaine de métropole, recèle une biodiversité non répertoriée, en limite d'une zone naturelle cadastrée. Il est accessible du métro en quelques minutes (bus ou cheminement le long d'un canal paysager avec un port). Il forme un ensemble d'environ 1300m² comprenant une maison d'habitation aménagée en bureaux, des ateliers et stockage ('Palace' et 'Poulaillers') et un hangar ('Garage').

Une dynamique solidaire y est présente dès les années 1990, avec du tri de médicaments pour des pays en voie de développement. Elle s'institutionnalise, à partir de 2002, avec l'installation de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), dont plusieurs têtes régionales de réseaux. La majorité d'entre elles, anticipant la démolition s'engagent dans un projet de Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) à l'initiative de l'Intercom en 2013. Elles déménagent vers un lieu plus confortable et plus onéreux en 2015. Trois structures (AssoC, Asso2, AssoDI) plus frugales sont autorisées à rester sans frais en attente de la démolition. Elles décident alors de préserver le lieu et invitent d'autres structures à les rejoindre et à l'occuper (la journée) en réimpulsant une dynamique d'alternatives durables. Le Collectif est ainsi créé fin 2014 avec 13 structures, pour préserver le lieu et concevoir un projet qui en assure la pérennité. Ainsi « occupant-squatteur », le Collectif décide pourtant fin 2016 de répondre à un appel à projet institutionnel sur l'économie circulaire (EC). Ce changement de posture marquant la possibilité d'émergence d'un projet autoorganisé inscrit dans la TVEC constitue le fait marquant, point de départ d'une démarche abductive.



Figure 2 : Atelier coopératif « phrase de synthèse » devant La Maison, 2018

b) Recherche-accompagnement abductive en attention flottante

Une méthodologie de recherche-accompagnement a été choisie pour observer ‘presque’ de l’intérieur tout en soutenant, en cohérence à mon propre engagement citoyen. De février 2017 à décembre 2020, j’ai observé en profondeur l’organisation du projet, évitant de l’influer, tout en facilitant sa reconnaissance institutionnelle²⁷. La scientificité de cette démarche réside dans « les allers-retours [permanents à] des connaissances objectives et subjectives [... et à ses] propres cadres de références » (Beauvais, 2007 : 53; Bréchet et al., 2014; Dumez, 2016). Dans une posture engagée²⁸, j’ai participé avec « retenue » intervenant le moins possible sur l’auto-organisation observée (Beauvais & Haudiquet, 2012).

Ma méthodologie s’est construite au fur et à mesure (Soparnot & Moriceau, 2019) guidée par une attention flottante (Dumez, 2016 : 70) sur l’ensemble des échanges concernant le projet. Des éléments et moments saillants et des processus sont d’abord apparus. Ils ont permis de structurer l’abondant et divers matériau collecté en classifications, séquences et chronologies (cf. tableau ci-après). Certains ont ensuite été mis en cohérence à travers un récit des prémices de l’inscription du projet dans la TVEC (août 2019). D’autres ont conduit à la réalisation de rapports et communications scientifiques, ouvrant une triangulation (De Rozario & Pesqueux, 2018 : 327). Enfin, deux questionnaires d’enquête d’une quarantaine de questions ouvertes et fermées, émergeant de la compréhension antérieure, ont permis une collecte de la typologie des citoyens-acteurs (12/2019) et des structures (07/2020) au regard de l’action coopérative et de la TVEC.

Un codage inductif manuel de ces données a été réalisé à l’aide de N’Vivo faisant émerger de nombreuses catégories (ex : 401 codes de pratiques alternatives), ensuite structurées question par question, par thématiques (cf. annexes). Enfin, des synthèses ont été rédigées et présentées aux acteurs, puis à des chercheurs. Leurs retours ont occasionné un dernier atelier avec le Collectif (02-12-2020) constituant le dernier matériau retranscrit (cf. Tableau 2).

²⁷ : J’ai facilité d’abord par des relectures et commentaires de dossiers de candidature et la création de liens avec les institutionnels ; puis, après le refus de deux dossiers en juin 2017, mon apport s’est réduit à une légitimation du projet par ma thèse d’une part, et d’autre part à une vigilance sur la manière de s’organiser et les choix d’inscription dans la TVEC, par ma présence quasi-systématique (avec prise de notes et le plus souvent enregistrement audio) aux réunions et ateliers de travail internes ou avec différents institutionnels.

²⁸ Mon regard « est celui d’une maman de deux adolescents, considérant, depuis quelques années, comme une nécessité d’agir pour réorienter la trajectoire sociétale vers un horizon durable [...] A ce titre, j’ai engagé une reconversion professionnelle, en 2014 [...d’architecte à chercheuse en gestion durable...] L’approche systémique de la notion d’économie circulaire [...] m’a attirée par sa synthèse de la durabilité ...» (récit de thèse, 2019).

Tableau 2 : Processus abductif de collecte et traitement du matériau

Apports	Matériau collecté initial	Traitement (structuration, approfondissement des données, mise en perspective)	Nouveau matériau collecté	Traitement (structuration, production de résultats et rédaction, mise en perspective)	Nouveau matériau collecté
<p>Emergence du Collectif (04/2015 à 08/2016)</p> <p>Emergence du projet (09/2016 à 06/2019)</p> <p>→ Idée d'inscrire le projet dans TVEC (09/2016 à 06/2017)</p> <p>→ Réflexion collective sur projet et TVEC (07/2017 à 06/2018)</p> <p>→ Co-conception (07/2018-06/2019)</p> <p>→ Négociations (07/2019 à 12/2020, phase encore en cours aujourd'hui)</p>	<p>→ 59 CR collégiales / AG, depuis création Collectif</p> <p>→ + de 50 réunions (collégiales, commissions, ateliers et RV institutionnels et collectivités) observées avec prise de notes et souvent enregistrement (env. 100 h)</p> <p>→ Multiples documents de fonctionnement : CR, mails, posts, charte, statuts, règlement intérieur, fiches (circulation, organisation d'événement, demande d'installation), communication</p> <p>→ 2 dossiers de candidature à appel d'offre</p> <p>→ Apports individuels : écocentre, PermaX, schémas de circularité, aire de lombricompostage</p> <p>→ Plaquettes et dossiers de présentation du projet</p> <p>→ 3 entretiens individuels (doctorant animateur du projet de PTCE et membres du Collectif)</p> <p>→ Atelier EC Asso Att (2018) et animation table ronde/ atelier participatif EC AssoAl (2019)</p>	<p>→ Classifications, séquences, chronologies, transcriptions partielles d'enregistrements</p> <p>→ Mini questionnaire transition (01-2019 --> 17 réponses / 19 sollicitées)</p> <p>→ Mise en cohérence données par « récit des prémices d'inscription du projet du Collectif dans la TVEC » (09-2019)</p> <p>→ Immersion terrain, sans aucune recherche théorique de 11/2019 à 10/2020.</p>	<p>→ Questionnaire typologie acteurs en 40 questions ouvertes et fermées : citoyen, acteur, adhérent et regard sur projet (soumis de 12/2019 à 02-2020 à 43 membres pour 24 répondants)</p> <p>→ Questionnaire typologie structures en 43 questions ouvertes et fermées : identité, fonctionnement, ressources humaines, modèle économique, activités, comptes (soumis de 06 à 07-2020 à 27 structures pour 16 répondants)</p>	<p>→ Mises en perspective pratiques et théoriques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auprès d'acteurs et décideurs : Collectif, ADEME, Orée. • Auprès de chercheurs : Séminaires (RIODD 2018, 2019 ; CNAM Recherche-action 2019, Transitions 2020), encadrement doctoral. <p>→ Retours groupe recherche sur présentation d'analyse inductive des questionnaires acteurs et structure par codage manuel NVivo (10/2020)</p>	<p>→ Atelier Recherche auprès du Collectif sur résultats et retours du groupe recherche du laboratoire (02-12-2020)</p>

Les allers-retours abductifs – entre l’observation du terrain, de la théorie et les retours sur ces observations d’acteurs, scientifiques et institutionnels – ont conduit à porter l’attention sur le processus d’auto-organisation et en particulier son émergence pour une TVSC.

5. PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats montrent l’émergence d’un projet de TVSC initié par l’engagement de citoyens. Une dynamique de création d’alternative émerge des besoins successifs de coopération qui apparaissent d’abord au niveau des citoyens, puis de structures facilitatrices et enfin entre elles pour coordonner leurs activités. Elle se manifeste par processus de plus en plus complexe d’identification d’enjeux et d’appropriation collective d’apports individuels. Les difficultés rencontrées essentiellement dues à un manque de culture commune de coopérations ralentissent l’avancement sans l’arrêter, grâce à une réflexivité mutuelle continue.

a) Une coopération induite par l’engagement en transition de citoyens

❖ Engagement individuel induisant un besoin de coopérer

Les répondants au questionnaire de typologie des acteurs sont 24 des 43 membres actifs du Collectif qui ont été sollicités. Ils résident le plus souvent à proximité de La Maison. Leurs profils sont divers en genre, âge (25 à 76 ans) et composition du foyer (avec ou sans enfants, en couple, seul ou en cohabitation). Ils se rassemblent sur plusieurs points communs. Le premier est leur engagement dans des pratiques quotidiennes durables, pour $\frac{3}{4}$ d’entre eux, depuis plus de 10 ans : pratiques alternatives pour habiter, s’approvisionner, se déplacer, communiquer ou même travailler. Le second point commun²⁹ est la pluralité de leurs compétences et la richesse de leurs parcours de formation (initiale et continue) dans plusieurs domaines de compétences. Chacun a acquis entre 2 à 5 des 8 domaines suivants : fabriquer/réparer, cultiver matière et énergie, préserver le vivant, encadrer/transmettre, échanger des informations, comprendre, et s’organiser³⁰. Enfin le troisième point commun, consiste dans leurs expériences d’action coopérative³¹. Il s’agit d’un point de diversité également puisqu’elles sont issues de multiple cultures et expériences, pour certains renforcées par des formations (formation académique à

²⁹ Pour 23/24 répondants, la 24^{ème} n’ayant pas répondu mais étant docteur.

³⁰ cf. schéma en annexe.

³¹ Pour 22/24 répondants.

l'éducation populaire pour PaD ; formation par la société civile à la gouvernance partagée pour CM³²).

Leurs pratiques consistent à adopter un comportement frugal. Outre leur réduction de consommation, ils mutualisent et mettent en circulation leurs ressources matérielles et immatérielles. Ils s'approvisionnent en circuits-courts, et pour ce faire, ils se regroupent entre mangeurs et s'investissent dans la distribution. Pour rendre durable leur manière d'habiter, se déplacer, d'éduquer, ils mutualisent les espaces et partagent le savoir et le faire.

Ainsi, pour rendre durables leurs pratiques individuelles, ils ont besoin de coopérer, de s'autoorganiser collectivement. Ils font ainsi émerger entre eux un premier niveau d'auto-organisation.

❖ *Des structures facilitantes autoorganisées*

Pour faciliter leur coopération, ils créent des « structures » créant alors un second niveau d'auto-organisation. Les 16 structures³³ du Collectif ayant répondu au questionnaire dédié, appréhendent simultanément plusieurs domaines – parmi culture, écoconstruction, éducation populaire, recyclage et environnement / énergie, biodiversité et autres. Certaines misent sur la communication pour engager d'autres individus vers des pratiques alternatives, d'autres sur l'expérimentation de pratiques circulaires solidaires et frugales, d'autres encore facilitent l'émergence de nouvelles dynamiques de transition³⁴. Ces structures sont autoorganisées, prolongeant pour la plupart les caractéristiques communes des individus citées plus haut. Toutes répondent à une mission : certaines visent à préserver le vivant, mettre en valeur l'existant, réduire l'impact de l'activité économique sur la nature et diffuser des connaissances ; d'autres se concentrent sur le développement de solidarités, en promouvant diversité et solidarité, en développant des interactions et partageant des savoir-faire ; et d'autres encore privilégient l'accompagnement à la création d'alternatives, s'inscrivent dans des économies alternatives et créent, expérimentent et promeuvent des alternatives durables.

La typologie des structures est essentiellement collective mais ne s'y limite pas avec 3 entreprises individuelles. La moitié des structures collectives présente une gouvernance

³² AM, qui pratique l'autogestion depuis 30 ans a même construit un modèle de processus de groupe : « il faut d'abord adhérer à un projet [... et ...] essayer d'objectiver au maximum ce que chacun a dans la tête et suggérer que les choses soient vraiment à responsabilités très partagées et [...] les décisions [...] vraiment prises par tout le monde.[...] c'est quelque chose qui intervient dans la somme des psychologies des participants, d'où l'importance de la coopération, de l'écoute mutuelle et de la compréhension mutuelle» (AM, questionnaire typologie des acteurs, 2019).

³³ 16 structures répondantes sur 27 structures du Collectif sollicitées.

³⁴ cf. tableau des réponses au mini-questionnaire du 09-01-2019

associative classique avec un président et un bureau. L'autre moitié présente une gouvernance partagée : les décisions sont prises et assumées à plusieurs – soit par 5 à 10 présidents, voire par l'ensemble des personnes présentes – aux cours des réunions collégiales de récurrence s'échelonnant du bimensuel, à l'annuel. Ce partage de gouvernance permet d'engager activement en transition une grande diversité d'individus : elles « s'organisent de telle manière que chaque individu puisse s'exprimer au maximum de ses possibilités et de ses désirs pour un épanouissement supplémentaire » (DG, atelier de thèse, 02-12-2020) « en échange de ça [...] j'accepte d'être transformé [...] par les idées des autres » (AM, atelier de thèse 02-12-2020).

Toutes, individuelles ou collectives, partagent et diffusent les compétences individuelles, créant des compétences collectives de transition autour de trois axes : développer une culture de transition, s'autoorganiser et développer un savoir-faire de re-production.

Les valeurs sociétales des individus se prolongent dans le fonctionnement frugal des structures, même si les entrepreneurs individuels visent néanmoins un profit. Il a pour conséquence, dans le système conventionnel économiste, une limitation des ressources et de capacité d'action.

❖ *Besoin de coopérer pour créer des alternatives au système conventionnel*

Pour dépasser les difficultés de développement d'alternatives au sein d'un système conventionnel, des structures misent à nouveau sur la coopération. Elles tentent de se coordonner, créant ainsi un troisième niveau d'auto-organisation. Elles se rassemblent autour d'un lieu de création d'alternatives durables à préserver, en créant Le Collectif. La stratégie consiste à occuper le lieu – sans loyer ni charges car destiné à la démolition – en y développant un projet de transition solidaire et écologique : « porter des projets citoyens répondant aux valeurs de l'économie sociale et solidaire et de la protection de l'environnement ; coordonner, faire vivre La Maison [...] ; organiser la mutualisation entre les adhérents de tous les communs possibles ... » (Statuts du Collectif, mai 2015). La coopération et son apprentissage sont inscrites dans les « Règles de bases : être tous d'accord que la gouvernance partagée est très importante ; [...] donner des règles simples et acceptées par tous pour : décider (consensus), pour gérer la participation, éviter la prise de pouvoir et que tout le monde puisse s'exprimer [...] informations partagées ; des bons outils à utiliser ; trouver des outils pour parler, pour éviter les conflits (communication non violente) ... » (CR Collégiale 19-04-2017). Cette priorité donnée à la coopération caractérise le Collectif et le distingue d'un projet antérieur d'associations de La Maison. Ce projet, un tiers lieu vers lequel déménager, avait été initié et

soutenu par les collectivités locales offrant une animation scientifique³⁵ de co-conception. Le déménagement a eu lieu, mais sans réel projet commun s'est soldé par un dépôt de bilan quelques années plus tard.

Le Collectif est acteur de TVSC. Les domaines d'action abordés par les structures du Collectif adressent les trois dimensions de durabilité³⁶ – écologique, socio-culturelle et éducative et économique. Les activités embrassent également sans les couvrir totalement les sept piliers de l'EC (ADEME & Geldron, 2014) : les décors de spectacle d'AssoAB comme une grande partie de ce qui est fabriqué à La Maison est issu de l'approvisionnement durable ; les couches lavables d'AssoMI sont un exemple d'écoconception ; le biogaz produit à partir des déchets alimentaires autant que les synergies au sein du Collectif illustrent l'écologie territoriale ; la mutualisation d'espaces, services, outils et matériaux concrétise une économie de la fonctionnalité ; les nombreux circuits courts d'AssoC développent une consommation responsable ; le réemploi, la réparation et la réutilisation pratiqués à La Maison, à commencer par sa préservation allongent la durée d'usage ; enfin AssoARF recycle les huiles de friture en carburant. Le Collectif a ainsi pour projet de coordonner ses pratiques alternatives circulaires conjointement sur les différents axes d'une TVEC. Il se propose au système conventionnel pour expérimenter la transition vers une société circulaire (TVSC). Le projet du Collectif « serait un lieu d'expérimentation pour inventer une nouvelle façon de faire société plus en adéquation avec les [...] enjeux de préservation de la biodiversité naturelle et humaine » (Document de présentation du projet, 25-06-2019). Cette coordination constitue un troisième niveau d'auto-organisation, une dynamique autoorganisée de TVSC est ainsi créée.

A chacun des trois niveaux, l'auto-organisation émerge comme réponse à la difficulté de créer des alternatives à une société conventionnelle en son sein. En outre, elle répond à la nécessité spécifique d'une EC de voir émerger des coopérations spontanées et transversales entre divers acteurs évoluant autour d'un lieu. Enfin, dépassant l'auto-organisation interne, elle interagit avec le système pour l'engager en TVSC.

b) Une dynamique de TVSC alimentée par divers acteurs

³⁵ Animation assurée en recherche-action par Thomas Podlewski doctorant en sociologie économique en 2013.

³⁶ cf. schéma des dimensions de domaines d'action en annexe.

La dynamique autoorganisée de TVSC fonctionne essentiellement avec des citoyens bénévoles qui s'activent à en engager d'autres en les sensibilisant voire les mobilisant concrètement. Au sein du Collectif elle intègre leur diversité, facilite les initiatives et les coopérations pour qu'un projet émerge.

❖ *Une force de mobilisation bénévole*

En fonction du type de structure, deux stratégies de mobilisation apparaissent : dans les associations en gouvernance classique et les entreprises individuelles des professionnels suscitent l'engagement par la sensibilisation et la diffusion de connaissances et de services. Dans les structures de type collégiale les membres mobilisent par l'expérimentation, le partage de connaissances et de savoir-faire et appellent à l'adhésion active à leur structure. L'incitation et l'accompagnement à l'initiative de nouveaux circuits-courts, puis son essaimage par AssoC en est un exemple.

Il s'agit d'un travail de grande ampleur, près de 15 équivalents plein temps réalisé bénévolement pour plus de la moitié en 2019 par 937 adhérents³⁷. Ces bénévoles œuvrent le plus souvent simultanément pour plusieurs structures. Adoptant une frugalité choisie³⁸ avec la pratique de l'échange et la mutualisation ils perçoivent des revenus modestes d'activités ou des allocations de ressources (retraite, RSA, allocation d'handicap, ou autres). Cette frugalité se répercute au niveau des structures³⁹ se traduisant par des produits modestes et parfois instables d'une année sur l'autre en fonction des événements – comme pour AssoAL allant du simple à un produit multiplié par 25. L'accès aux divers financements est de ce fait très limité, puisqu'ils requièrent un bilan comptable stable et conséquent, des compétences administratives et du temps. « Nous n'avons aucune subvention et aide [...] car il faut faire des dossiers que je ne sais pas faire et surtout je n'ai absolument pas le temps de m'y pencher. De plus quand tu as des aides tu dois rendre des comptes [...], encore de la paperasse à remplir » (AD pour AssoM). Aussi seules six associations obtiennent des aides financières en 2019, toutes employant un salarié. Ces emplois salariés servent donc au moins en partie à rechercher des fonds pour les rétribuer, parfois même bénévolement pour le maintenir ou le retrouver (PaD et AD).

La dynamique de TVSC repose sur l'engagement des individus et leur capacité à en mobiliser d'autres, indépendamment d'une rétribution. La frugalité choisie comme valeur de transition

³⁷ En 2019, 12/13 structures sans but lucratif du Collectif cumulent 937 adhérents dont 83 membres actifs et 202 simples bénévoles effectuant 8,25 équivalents plein temps.

³⁸ Presque tous (21/23 acteurs) gagnent au plus 1700 € net/mois, dont seul un tiers est au-dessus du SMIC

³⁹ Le produit reste inférieur ou égal à 50000€ pour 11/12 ayant indiqué leurs produits. Celui de la 12ème structure, Asso2, a été supérieur à 80001€ en raison d'un « changement de contexte des financements » avant sa mise en sommeil en 2018.

est ainsi accrue par le décalage entre logique conventionnelle et alternative circulaire et frugale. La coopération nécessaire pour activer une EC est de ce fait renforcée.

❖ *Divers acteurs assemblés au hasard mais engagés en TVSC*

La dynamique d'auto-organisation de TVSC du Collectif s'adresse à des individus engagés en TVSC mais assemblés au hasard : « ... une société, c'est avant tout des gens qui se retrouvent ensemble par hasard et non pas des gens qui se choisissent, [...] sinon, c'est un clan » (EB, atelier de thèse, le 02-12-2020). L'adéquation entre les valeurs et le projet du postulant et ceux du Collectif se vérifient à travers une procédure d'accueil stricte. Le postulant se présente en collégiale, doit trouver un parrain. Il renseigne une fiche explicitant son projet, besoins, apports et sa participation au projet du Collectif. La décision n'est prise qu'à la collégiale suivante, après avoir été discutée sur Loomio. Cette procédure restreint d'emblée l'accès aux plus motivés qui rencontrent rarement un refus, sauf par manque d'espace. Parfois le lien direct avec la TVSC n'apparaît pas immédiatement, comme pour plusieurs projets d'artistes, acceptés pour leur motivation. Mais ensuite l'énergie du pôle culture a mobilisé et démontré l'importance de la culture pour la TVSC et lancé de nouveaux projets ouvrant sur des financements. Rarement, un projet non engagé passe entre les mailles, comme un habitat mobile à but lucratif rapidement prié de se retirer. La dynamique d'auto-organisation est ainsi alimentée au hasard des apports de nouveaux et divers projets concourant à une TVSC.

❖ *Une dynamique facilitatrice*

L'auto-organisation n'émerge pas de la seule juxtaposition de divers acteurs. Les structures en créer les occasions notamment à travers leurs actions de mobilisation comme la coopération de 400 bénévoles pour des événements d'AssoAI, ou les activités d'AssoC organisées en 13 commissions de 3 à 71 bénévoles. Le Collectif l'initie avec un travail réalisé au sein de commissions et ateliers coopératifs. Il la facilite par des outils de communication matériels et numériques qui relient, anticipent et prolongent les « débats [...] en amont de la collégiale » (Règlement intérieur, 08-11-2018). Il l'accompagne par des procédures, comme la gestion partagée et tournante des réunions collégiales mensuelles publiques. D'une part elles sont préparées et animées par deux membres se proposant d'un mois pour le suivant. D'autre part, trois membres se proposent pour accompagner la coopération, en se chargeant de gérer la prise de parole, le temps, et la prise de note pour le compte-rendu⁴⁰ – ce dernier rôle trouvant moins

⁴⁰ Ces rôles sont parfois assumés dans les ateliers, mais de manière moins rigoureuse.

souvent preneur, repose souvent sur les mêmes personnes volontaires et compétentes. D'autres outils coopératifs sont mobilisés, éventuellement adaptés, pour faciliter un travail coopératif. En mai 2018, CM et CF adaptent deux outils coopératifs : « boule de neige » pour cocréer une phrase de synthèse du projet entre une douzaine de personnes puis « pense-écoute » pour l'évaluer ensuite en collégiale. Enfin, la dynamique du Collectif se fonde sur la convivialité et le partage de l'action, avec notamment avant chaque collégiale un repas partagé et des ateliers coopératifs d'action ou de réflexion.

Ainsi ces outils facilitent mais ne créent pas l'auto-organisation, qui n'émerge que dans la pratique de l'action collective : « ... il faut se confronter de manière plus directe, plus concrète au fait de construire des choses communes, ensemble, concrètement, ce qu'on essaie de faire et ce qui aboutit moyennement, pour ne serait-ce que s'éprouver » (FS, atelier de thèse, 02-12-2020).

❖ *Une mise en pratique par la co-conception d'un projet*

La dynamique autoorganisée de transition est alors mise en pratique par son projet de coordination des structures inscrit dans la TVEC. Le projet se réalise par succession de boucles d'auto-organisation impulsées par une question soulevée, un document à élaborer ou l'apport d'un membre. Cet apport peut être une représentation – comme « le diagramme patate », premier schéma circulaire des interactions entre structures du Collectif (FC, septembre 2017) ; une vision individuelle de projet – comme la vision utopique et permacirculaire [PermaX] de PiR (2017 à 2019) ou le projet d'écocentre de BM (AssoAr) conçu plus tôt pour un autre lieu ; une méthode d'organisation – comme celle du « fox-terrier » consistant à « nommer [...] des gens, dont la mission [...] va être d'embêter tout le monde pour rappeler sans arrêt qu'il y a des chantiers à faire avancer » (AM, collégiale du 06-06-2018) ; ou encore une initiative de coopération avec les collectivités – comme les repas de travail avec des élus initiés par ChA chez elle. Ces questions, documents à élaborer et apports initient des cycles de travail coopératif d'appropriation n'aboutissant qu'avec l'accord de chaque participant et la validation en collégiale. Des idées sont ainsi produites, consignées par écrits, simplement juxtaposées ou parfois synthétisées, non nécessairement mobilisées dans les cycles suivants. Parfois seulement certains membres les remobilisent et même synthétisent les idées successives, comme peut le faire une chercheuse-observatrice. De ce regard réflexif rétrospectif peuvent alors émerger de nouvelles idées structurantes.

Un phénomène d'émergence d'idée s'est produit quelques temps après la dernière présentation de mes travaux au Collectif et à mon laboratoire de recherche. Suite à l'étonnement académique devant l'absence de conflits observés, j'ai proposé une discussion sur Loomio puis un dernier atelier de réflexion au Collectif. Quatre perspectives sur le projet ont été exprimées. Pour DG, le projet devrait être plus axé sur la recherche de circularité « en disant : on fait ceci, parce que ceci est lié à un fonctionnement d'entités circulaires ou de circularité fonctionnelle ». Pour EB, il faudrait au contraire « ... faire les choses sans la théorie et après confronter la théorie à la réalité ». Selon PaD, le projet du Collectif n'est en fait pas encore écrit, peut-être par peur d'un « conflit parce qu'on ne sera pas tous d'accord ? ». Enfin, selon ARG le projet manque de suivi : « on recommence aussi à chaque fois [...] parce qu'il n'y a personne dont la mission est d'assurer le suivi, comme le fait Anne-Claire [...] S'il y a bien une mémoire dans le Collectif, c'est CM qui l'assure ». De ces quatre idées émerge une cinquième englobante, l'idée d'un projet-mémoire à rebours : « Ce qu'il faudrait c'est qu'on s'astreigne à décrire ce qu'on fait [...] cette description, c'est un projet. [...] un projet normalement, on voit à terme, mais là [...] on fonctionne. Et [...] tous les [x] mois [...] on remodèle et on avance » (PaD, atelier de thèse, 02-12-2020).

Les résultats montrent donc une dynamique autoorganisée de TSCV appropriant collectivement les idées individuelles des divers acteurs engagés, au fil de cycles de travail coopératif. L'appropriation collective irrésolue des différentes perspectives peut s'expliquer par un manque de mise en pratique concrète, de suivi et une peur de conflit. Des efforts de synthèse, l'apport de nouvelles perspectives et une réflexivité collective permettent de dépasser ces freins faisant émerger des idées englobantes comme une méthode de projet à rebours.

c) Un projet coconstruit par boucles d'appropriation

Concrètement, le projet et son inscription dans la TVEC émergent de rencontres, d'initiatives individuelles puis d'un processus complexe d'appropriation collective, au fil de l'identification des enjeux, la co-définition du projet et sa co-conception. Il fait face aux freins d'une culture conventionnelle inadaptée à la coopération.

❖ *Emergence d'une vision de projet de TVEC et identification d'enjeux*

L'idée d'inscrire le projet du Collectif dans le dispositif gouvernemental de TVEC émerge de démarches concourantes et d'initiatives d'individus : la sélection de l'Intercom dans le dispositif ADEME « Territoire zéro déchets, zéro gaspi » ; les échanges en 2015 de l'EC inclusive entre AssoC, le Pr Jonker et moi-même ⁴¹ ; et fin août 2016 la demande faite à l'un de ses fondateurs, DG, d'une note pour l'Intercom sur un projet de maison de l'EC à La Maison. Le processus d'appropriation collective démarre avec l'accord de la collégiale sur la proposition de DG de développer la note pour candidater à un appel à projet ADEME-Région sur l'EC. Il est alimenté par des initiatives individuelles et se développe en plusieurs séries de boucles de travail de plus en plus collectif.

Une commission fait émerger différentes visions du projet en janvier 2017 – « vitrine de l'EC », « événement [fixe] d'alternatives type AssoAl », etc. PiR – architecte et permaculteur, bénévole – en fait la synthèse retravaillée collectivement en ateliers coopératifs hebdomadaires où sont produites une esquisse – validée par la collégiale de février 2017 qui marque le début de mon observation participante, venue ce jour solliciter un partenariat de recherche pour ma candidature de financement de thèse ADEME – et une note collective sollicitant les avis des institutionnels et collectivités⁴².

PiR et PoD – douée de compétences administratives – prennent en charge le montage du dossier sur un document partagé en ligne complémentée et commentée par les membres et moi-même. Les retours institutionnels sont pris en compte – les collectivités ne répondront que plus tard – limite le projet à la première phase de la note qui envisageait une « vitrine de l'EC [... avec] : lancement d'une dynamique collective, réalisation d'événements et chantiers formation et réflexions sur de nouveaux projets exemplaires et circulaires ⁴³ ». Il s'agit alors d'assurer le « lancement d'une dynamique d'acteurs œuvrant pour une TVEC » par des chantiers d'éco-rénovation de La Maison en un tiers-lieu. La candidature n'est pas sélectionnée pour absence de dispositif adapté à un tiers-lieu. Parallèlement, La Commune reconnaît l'inscription du projet de la note, notamment de l'écocentre évoqué en phase 3, dans les enjeux d'économie sociale et solidaire et d'EC de l'Intercom, mais devant se réaliser ailleurs qu'à La Maison. Indiquant ses enjeux, sans revenir sur la démolition, elle ouvre au dialogue. Le Collectif y répond avec « esprit de coopération » se positionnant en acteur d'une « démarche d'engagement dans l'EC ».

⁴¹ Cf. working paper <https://cdurable.info/L-Economie-Circulaire.html>

⁴² Validation par les 21 personnes présentes, membres des 11 structures du Collectif à l'époque.

⁴³ « écocentre [...] industrie locale [...] ressourcerie [...] éco-pôle dédié à [...] l'EC [...] monnaie locale [...] lieu culturel [...] énergétiquement autosuffisante »

❖ *Co-définition du projet et de son inscription dans la TVEC*

Une nouvelle phase du processus s'ouvre. Le Collectif décide de « travailler sur un projet de bâtiment destiné à accueillir les structures de l'économie circulaire et solidaire, en lien avec les actuels et futurs propriétaires du bâtiment [... avec] l'embauche d'un service civique » (CR de Collégiale du 09-08-2017). Parallèlement, la situation au regard de La Maison évolue : la menace de démolition, réitérée à l'hiver 2017, se transforme en perspective de bail emphytéotique en mars 2018, puis de vente pour partie à l'euro symbolique en juin 2019.

Le processus d'auto-organisation poursuit faisant émerger des perspectives contrastées sur l'EC : DG, SG, FC partagent la vision d'une EC « véritable économie » (DG, table-ronde EC événement AssoAl, 14-04-2019), tandis que nombreux sont sceptiques sur cette EC « déjà trop connotée et réductrice » (PiR, Loomio octobre 2017). Si une « appropriation » de définition d'EC est produite en décembre 2017, le centrage du projet sur l'EC disparaît un temps avec la menace de démolition. La phrase de synthèse collective du projet en mai 2018, ne la mentionne plus. Le processus se poursuit, avec d'autres boucles de travail, parfois en parallèle, sur différentes thématiques et méthodes, sans plus de réflexion sur l'EC. Un accord global sur l'inscription du projet dans la TVEC se consolide pourtant, malgré une diversité de points de vue sur sa pertinence. Elle apparaît notamment dans le titre, des schémas et un plan prospectif du document de présentation de juin 2019, sans être mentionnée dans la définition du projet. De même, dans les réponses au questionnaire de typologie des acteurs, le Collectif est considéré⁴⁴ déjà engagé en TVEC, avec des avis très partagés sur la TVEC gouvernementale comme réelle économie. Ainsi le processus se poursuit malgré la diversité des perspectives qui pourtant constitue un frein à l'avancement du projet.

❖ *Co-conception d'un projet*

Ce processus a fait participer une trentaine de membres du Collectif à la co-définition du projet. En juin 2019, environ dix membres corédigent le dossier, à partir d'un plan et d'une coordination proposés par AM puis réappropriés. Concrètement, les parties du document sont réparties entre les participants de la première réunion, puis travaillées individuellement et parfois en petits groupes. Elles sont ensuite réfléchies, rédigées, complétées, remaniées afin d'être validées par les participants puis par la collégiale. DG apporte notamment sa perspective d'actions concrétisant la politique nationale d'EC ; AM explique comment « faire société » pour activer la transition ; PiR détaille son projet de prospective de zone d'activités circulaires selon

⁴⁴ Pour 23 des 24 répondants.

les préceptes de la permaculture ; SG cadre avec la biodiversité et les Trames vertes et bleues ; EB initie des schémas d'interactions circulaires par thématique d'activités, conçus et explicités par les membres concernés puis mis en forme par CM ; CM réalise également un schéma de fonctionnement du Collectif ; je rédige enfin une courte synthèse des réflexions sur les « éléments budgétaires ». Un dossier de 40 pages est ainsi coconstruit et reçoit un accueil enthousiaste de l'Intercom. Ce moment marque la fin d'un cycle et de mon observation. D'autres cycles ont suivi et après un ralentissement dû au contexte – élections municipales, crise sanitaire – le projet se poursuit avec la co-construction des éléments techniques du dossier pour une acquisition envisagée par l'Intercom en 2022⁴⁵.

❖ *Difficultés de coopération*

Ce processus complexe d'auto-organisation est donc alimenté par la diversité des membres, et leur capacité à mener un travail coopératif. Mais la diversité des cultures d'action collectif constitue également un frein par la nécessité de coconstruire et de discuter toute idée, outil ou méthodologie. Des insatisfactions sont parfois exprimées sans être résolues. EB déplore « une grosse réticence [...] à gérer les choses de base [ex : si un lieu n'est pas utilisé pendant tant de temps ...] » (EB, atelier de thèse, 02-12-2020). Pour certains, le Collectif a trop de débats : « J'ai aujourd'hui le sentiment que l'ambition transitionnelle est empêchée par le débat démocratique également porté par le Collectif » (FS, mini-questionnaire 09-01-2019). Pour d'autres, Le Collectif n'a pas assez d'écoute : « il y a d'autres gens qui sont partis par défaut de communication » (ARG, atelier de thèse en 02-12-2020). Plusieurs problématiques peuvent rester en attente d'une solution collective, notamment sur des questions fondamentales comme l'ampleur du projet : « Est-ce que ça reste une ZAD expérimentale ou est-ce qu'il y a une ambition générale d'aller plus loin ? » (DF, atelier de thèse, 02-12-2020) ; faut-il s'institutionnaliser pour financer des emplois ou garder un travail essentiellement bénévole ? ; « assurer le suivi [... par un] apport bénévole [... une] coordination [... plusieurs missions différentes [ou] plusieurs personnes différentes ? » (ARG, atelier de thèse, 02-12-2020). Par ailleurs, DF constate que parfois les commissions « n'avancent pas trop, elles ont un peu du mal à trouver le temps [...], c'est dommage parce qu'elles répondraient probablement aux questions » (DF, atelier de thèse, 02-12-2020). Or, le temps de travail bénévole est limité et la motivation initiale, de résistance, n'est pas nécessairement force de création : « Pendant un temps, on a été effectivement en danger [...d'être foutus] à la porte [...] Mais ce danger s'est

⁴⁵ Le Collectif est également lauréat de deux appels à projet non liés à l'EC.

un peu atténué [...] on se laisse un peu vivre ... » (ARG, atelier de thèse, 02-12-2020). Enfin, la volonté du Collectif de coopérer avec ses partenaires met en tension son organisation coopérative avec celle plus descendante des institutions et collectivités. Il doit ainsi s'adapter à plusieurs reprises aux changements de situation, sans en connaître les enjeux, ni avoir été consulté ou juste informé. Face à ces difficultés, il existe de nombreux moments de découragement et des départs : PiR se retire définitivement, après avoir constaté l'impossibilité pour lui d'assurer le rôle de maître d'œuvre du projet du Collectif ; AM se retire ponctuellement « parce [...] qu'il y avait des gens qui n'étaient pas du tout prêts à investir financièrement, organisationnellement [dans le projet ...] j'attends de voir des signes d'engagement un peu sérieux » (AM, atelier de thèse, 02-12-2020). Ainsi le manque de culture collective de coopération freine, sans l'arrêter pourtant, l'avancement du projet.

❖ *Accompagnement à l'initiative par réflexivité mutuelle*

Face aux freins et aux échecs, comme le refus d'un dossier de candidature le Collectif n'organise pas de réunion bilan, l'évaluation a eu lieu tout au long de l'action. Après le refus de l'ADEME, une pause est marquée, puis une autre boucle recommence un peu plus tard. Une autre forme d'évaluation se déroule au fil de l'action, par réflexivité mutuelle sur la pertinence au regard du projet et des valeurs du Collectif. Tout apport, idée ou action proposée est valorisée d'emblée comme initiative et occasion d'expérimentation, à faciliter et enrichir. Dès qu'une difficulté est rencontrée, un soutien peut être apporté, comme l'atelier sur la phrase de synthèse de projet par CM. Elle n'est pas considérée comme échec si elle n'aboutit pas. Si la difficulté persiste, des échanges informels peuvent aboutir à un changement de méthode, soumis à validation immédiate en collégiale : « PiR avait finalement abandonné de faire un atelier de travail d'émergence, car [...] chaque asso était trop préoccupée par ses propres travaux pour s'investir dans le projet du collectif [...] une discussion a suivi dans le couloir pendant un bon quart d'heure avec CM disant que le projet était trop ambitieux. PiR [...] qu'il fallait être utopique, et [...] à la fois être concret et FC [...] qu'il fallait mettre l'homme au centre » (notes de terrain, 06-06-2018). Une réunion se tient alors spontanément, animée par AM apportant une nouvelle méthode (fox terrier), une autre série de travail coopératif s'ouvre alors. Si au contraire la difficulté ne se résout pas malgré des échanges informels, comme dans le cas d'un lourd conflit de mœurs entre plusieurs membres résidant sur le site, des solutions adaptées sont recherchées tant que la situation n'est pas résolue : une commission est créée puis un médiateur extérieur est mandaté et au final la collégiale décide de l'éviction des membres concernés.

Ainsi, cette forme d'évaluation par réflexivité mutuelle facilite l'expérimentation sans la contrecarrer et reconnaît ses limites.

La dynamique autoorganisée se concrétise par la co-définition et la co-conception d'un projet de TVSC, en cycles de travail coopératif complexes, tendant en réflexivité mutuelle, vers l'appropriation collective des diverses perspectives. Elle est transformative, au-delà de sa propre expérimentation, par sa volonté de s'inscrire dans la TVEC, sans s'y soumettre, mais invitant ses partenaires à intégrer son processus.

6. DISCUSSION

a) Eclairage de la théorie follettienne

L'émergence de cette dynamique de TVSC peut être perçue comme processus relationnel d'intégration, au sens de la théorie follettienne modélisée par Stout et al. (2018). Le processus vise ici l'amélioration de la situation globale par une TVSC, vers une société frugale durable, mutualisant et mettant en circulation ses ressources. Il se complexifie en un système à trois niveaux.

La dynamique de TVSC est initiée par un besoin de coopérer entre citoyens pour adopter des pratiques durables afin d'améliorer leur situation commune. Le réseau d'intégration ainsi créé, première composante du modèle de Stout et al. (2018) présente pour partie les indicateurs d'intégration. Le changement des pratiques et les parcours de formation longs et divers témoignent des dispositions à évoluer et apprendre. L'expérience d'action coopérative, variée mais unanime, atteste des dispositions de chacun à décider, agir ensemble et participer à un leadership facilitateur. Néanmoins les écarts de participation à la vie du Collectif, les tensions sur l'écoute et parfois sur la prise de décision montrent des divergences dans ces dispositions. Pour intégrer la diversité et coconstruire une culture de coopération propre au Collectif, chacun est encouragé à expérimenter tous les rôles, à apporter et développer ses propres ressources, compétences, postures et inclinations personnelles. Néanmoins, certains sont particulièrement sollicités pour leur capacité de leadership facilitateur et leur esprit de synthèse, les autres leur ingéniosité pratique, d'autres encore leur créativité artistique et aussi leur disponibilité.

La seconde composante du modèle, le fonctionnement en processus de groupe suscitant la participation, sollicitant les interactions et accompagnant l'intégration apparaît au niveau des structures et du Collectif. Le Collectif accueille régulièrement de nouveaux membres, laissant au hasard le soin d'apporter la diversité mais posant la triple condition d'un engagement en transition et d'une participation active à ses actions et à son projet. Il favorise les interactions

en créant des occasions régulières de rencontres. Les conditions d'un travail coopératif intégrant les idées réciproques sont recherchées en prônant une attitude d'écoute, un dialogue constructif et la diffusion d'informations nécessaires à la prise de décision. Si l'équipe d'animation des collégiales assure ces conditions, on observe plus de latitude lors des ateliers de travail coopératif. Une flexibilité semble nécessaire pour la formulation des idées, la réflexivité et l'appropriation collective, mais si coûteuse en temps avec parfois une parole répétitive, monopolisée ou sortant du sujet. Le travail de synthèse prend alors le rôle d'intégrateur des idées à travers les comptes-rendus. Nos résultats en montrent la complexité, la difficulté tout autant que l'importance pour qu'une intégration des idées s'opère au-delà de la simple juxtaposition d'idées. La consignation des idées, leur consultation récurrente et l'apport de regards et questionnements extérieurs en sont les atouts, notamment pour un projet de transition sans modèle.

Si une intégration s'est opérée dans les premières composantes du modèle follettien, alors des actions intégratives innovantes de la troisième composante changent les comportements individuels et collectifs. L'engagement des citoyens, l'identification des enjeux, puis les processus systématiques d'appropriation collective et enfin le changement de la situation elle-même montrent le caractère intégratif des actions. Le croisement des thématiques, la diversité et la pluralité la participation de tous à la réflexion et de jusqu'à 10 personnes au document complexifient ce processus, ainsi que la combinaison des niveaux du système en réseau et l'évolution de la situation.

Enfin l'évaluation mutuelle prend la forme d'une réflexivité mutuelle continue. Elle encourage, rend possible et facilite l'initiative créatrice d'idées.

b) Dépassement des conflits valeurs / logique conventionnelle

Les conflits repérés par la littérature quand les organisations alternatives cherchent à s'institutionnaliser apparaissent à travers les débats sur l'inscription dans la TVEC ou l'ambition économique et institutionnelle du projet. Ici, la diversité et l'appropriation collective systématiquement recherchées, sont gérées aux différents niveaux, par la gouvernance partagée des structures, la stratégie d'accueil du Collectif et la conception coopérative du projet. Les dissonances caractéristiques de l'organisation alternative (Dorion, 2017) restent présentes et continuent d'alimenter la dynamique, même si elle ralentissent l'avancement du projet. La convivialité et les valeurs partagées restent prioritaires face à toute possibilité d'institutionnalisation. Ces résultats proposent ainsi une alternative à la recherche de

déterminisme par l'individu dans l'autogestion, avec la codétermination par l'intégration. Les freins sont notamment induits par le manque de culture coopérative commune, le manque de temps bénévole disponible, en outre plus facile à mobiliser pour défendre que pour expérimenter et l'articulation avec les institutions et collectivités, fonctionnant selon une logique conventionnelle d'organisation. Dans la perspective d'une TVSC, ces résultats incitent à développer la recherche sur l'auto-organisation créatrice de dynamique conviviale plutôt que d'institution.

7. CONCLUSION

Ces résultats contribuent à la théorie follettienne en l'illustrant et la prolongent en l'ouvrant à l'étude des transitions comme suggéré par Brunsson (2015). Dans cette perspective de transition, et notamment de TVSC qui nécessite l'émergence de dynamiques spontanées, une complexification du processus apparaît. Le réseau devient un système de réseaux à différents niveaux. Le processus d'intégration devient itératif avec des interactions et des boucles multiples se croisant et menant peu à peu d'idées à projet. La difficulté à opérer cette transition d'un système en son sein freine le processus, qui de ce fait, a besoin de plus de temps et de soutien pour s'opérer. Par ailleurs, ces résultats apportent également une piste de méthodologie de projet expérimental avec la notion de « projet à rebours », projet sans modèle, s'autoorganisant en fonction de son avancement et consignait sa mémoire au fur et à mesure. Ils questionnent en outre les scientifiques sur leur participation possible à la constitution de cette mémoire. Ils indiquent en particulier la piste de la recherche-accompagnement au sein d'équipes pluridisciplinaires, invitant à la coopération inter-doctorale et questionnant la place de l'interdisciplinarité. La question de l'engagement du chercheur dans son terrain, étant particulièrement interrogée dans une période d'urgence à mener une transition.

Cette recherche présente les limites d'une étude exploratoire de cas unique, sans valeur de modèle. Le cadre doctoral nécessairement individuel a par ailleurs limité les échanges – scientifiques interdisciplinaires et avec les acteurs – constitutifs d'une recherche-accompagnement. Il a également limité le temps de l'observation, qui même prolongé n'a pu être étiré suffisamment pour s'adapter au temps de l'auto-organisation en lien avec des collectivités. Il a enfin été possible, soutenu, mais aussi impacté par son financement par l'ADEME, identifiant la doctorante sur le terrain d'une part et posant des attentes d'autre part, notamment sur l'étude d'autres niveaux d'organisation. Seule la phase de conception a pu être observée, les résultats observés n'incluent pas la totalité du processus jusqu'à la réalisation du

projet. Des questions restent donc en suspens : Les résultats seraient-ils identiques si le Collectif devenu propriétaire était en charge de la réhabilitation et des frais ? La dynamique serait-elle suffisamment solide pour intégrer les dissonances ?

Par ailleurs, le décalage entre dynamique intégrative de transition et logique organisationnelle conventionnelle des institutionnels ouvre une voie de recherche sur la tension entre auto-organisation et institution. Dans quelle mesure une auto-organisation a-t-elle besoin de se structurer ? A partir de quand cette structure conduit-elle à une institutionnalisation et devient-elle un frein à la créativité d'une dynamique d'auto-organisation ? Ces questions ouvrent une mise en discussion avec les théories déterministes. Elles questionnent les approches néo-institutionnelles, sur la construction sociale du réel sur une génération (Savy et al., 2019). Elles invitent le transition management à approfondir l'articulation concrète entre le régime et les innovations radicales des niches créées par des acteurs ou des citoyens et non par le régime : comment le régime peut-il concrètement soutenir les niches, accepter sa propre remise en question et incorporer leurs alternatives radicales ? Comment les niches peuvent-elles trouver la motivation d'agir, au-delà de celle de résister ? Enfin elles interrogent la théorie de l'acteur réseau sur la construction des faits avant que ceux-ci ne soient réappropriés par les « rares personnes [...] semblent l'emporter seulement quand le gros du travail de terrassement a été fait par d'autres » (Latour, 1989 : 419). L'approche par l'intégration follettienne permettrait d'étudier cette construction des « faits plus souples », « façon la plus simple de propager un énoncé » (Latour, 1989 : 504-505). Leur appropriation collective est-elle possible sans risquer de « le transformer jusqu'à le rendre méconnaissable [...] accommodé, incorporé, négocié, adopté et adapté par tous » (Latour, 1989 : 504-505). De même, les travaux sur les objets-frontières (Star & Griesemer, 1989), pourraient éclairer le rôle des apports individuels dans le processus d'intégration. Enfin, les résultats montrant le souci porté à la convivialité, invitent à croiser la recherche sur l'auto-organisation de TVSC et le courant d'étude sur le convivialisme.

Le temps et le soutien nécessaire à cette dynamique spontanée de transition d'un système en son sein, requièrent une reconnaissance du rôle de cette auto-organisation, et donc des initiatives citoyennes, dans l'engagement en TVSC. Cet article contribue à faire reconnaître ce rôle, notamment à l'attention des institutions et collectivités, elles-mêmes engagées tout autant que remises en question par cette TVSC. L'approfondissement des connaissances sur les conditions de coopération et leur large diffusion semblent nécessaires. Des soutiens hybrides de financement solidaire public et de banques coopératives pourraient être envisagés (Glémain, 2013 : 167), accompagnés d'une valorisation individuelle du temps bénévole.

Bibliographie

- Abitbol, L. 2012. *Initier des coopérations inter-organisationnelles dans les démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale : Une relecture en termes de sociologie de la traduction et de la théorie des objets-frontières*. Thèse pour l'obtention du Doctorat en Sciences. Université Jean Moulin, Lyon.
- ADEME, & Geldron, A. 2014. *Fiche technique Economie Circulaire - Notions* : 1-10.
- Adoue, C. (2007). *Mettre en œuvre l'écologie industrielle*. Lausanne : PPUR presses polytechniques.
- Aggeri, F. (2020). The Circular Economy. *Historical Perspective and Contemporary Issues* : 3-12.
- Alhawari, O., Awan, U., Bhutta, M. K. S., & Ülkü, M. A. 2021. Insights from Circular Economy Literature: A Review of Extant Definitions and Unravelling Paths to Future Research. *Sustainability*, 13(2), 859.
- Arnsperger, C., & Bourg, D. 2017. *Ecologie intégrale - Pour une société permacirculaire*. Paris : PUF.
- Ashcraft, K. L. 2001. Organized dissonance: Feminist bureaucracy as hybrid form. *Academy of Management Journal*, 23.
- Atkinson, R., Dörfler, T., Hasanov, M., Rothfuss, E., & Smith, I. 2017. Making the case for self-organisation: Understanding how communities make sense of sustainability & climate change through collective action. *International Journal of Sustainable Society*, 9(3).
- Aurez, V., & Georgeault, L. 2019. *Économie circulaire : Système économique et finitude des ressources*. Paris : De Boeck Supérieur.
- Beauvais, M. 2007. Chercheur-Accompagnateur : Une posture plurielle et singulière. **Recherches qualitatives, Hors-Série numéro, 3-Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative-Association pour la recherche qualitative**, 15.
- Beauvais, M., & Haudiquet, A. 2012. La recherche-accompagnement : Des postures en retrait pour des visées autonomisantes. *Pensée plurielle*. 30-31(2) : 165-174.
- Berthet, E. T., Segrestin, B., & Weil, B. 2018. Des biens communs aux inconnus communs : Initier un processus collectif de conception pour la gestion durable d'un agro-écosystème. *Revue de l'Organisation responsable*, 13(1), 7-16.
- Boldrini, J.-C. 2018. La co-création de valeur dans un projet d'innovation collaboratif: Un cas de transition vers l'économie circulaire. *Innovations*, 1 : 143-171.
- Boons, F. (2008). Self-organization and sustainability: The emergence of a regional industrial ecology. *Emergence: complexity and organization*, 10(2): 41-48.
- Boonstra, B., & Boelens, L. 2011. Self-organization in urban development: Towards a new perspective on spatial planning. *Urban Research & Practice*. 4(2): 99-122.
- Boulding, K. E. 1945. The consumption concept in economic theory. *The American Economic Review*, 35(2): 1-14.
- Boulding, K. E. 1966. The Economics of the Coming Spaceship Earth. In In H. Jarrett (Eds.) *Environmental Quality in a Growing Economy*: 3-14. Baltimore (MD): Johns Hopkins University Press.
- Boulding, K. E. 1972. The Future of Personal Responsibility. *American behavioral scientist*. 15(3): 329-359.
- Bréchet, J.-P., Émin, S., & Schieb-Bienfait, N. 2014. La recherche-accompagnement : Une pratique légitime. *Revue Finance Contrôle Stratégie*. 17(2) : 25-46.
- Brunsson, K. 2015. Sustainability in a Society of Organisations. *Journal of Organisational Transformation & Social Change*. 12(1) : 5-21.

- Brunsson, K. 2020. Effective or Stupid?: A Note on the Organizational Economy. *Management Revue*. 31(1) : 92-109.
- Calisto Friant, M., Vermeulen, W. J. V., & Salomone, R. 2020. A typology of circular economy discourses : Navigating the diverse visions of a contested paradigm. *Resources, Conservation and Recycling*, 161, 104917.
- Camilleri, M. A. 2020. European environment policy for the circular economy : Implications for business and industry stakeholders. *Sustainable Development*, 28(6), 1804-1812.
- Carlsen, A., Clegg, S. R., Pitsis, T. S., & Mortensen, T. F. 2020. From ideas of power to the powering of ideas in organizations: Reflections from Follett and Foucault. *European Management Journal*. 38(6): 829-835.
- Chertow, M., & Ehrenfeld, J. 2012. Organizing Self-Organizing Systems. *Journal of Industrial Ecology*. 16(1): 13-27.
- Chiles, T. H., Meyer, A. D., & Hench, T. J. 2004. Organizational Emergence: The Origin and Transformation of Branson, Missouri's Musical Theaters. *Organization Science*. 15(5): 499-519.
- Crozier, M., & Friedberg, E. 1977. *L'acteur et le système*. Lonrai : Eds. Seuil
- De Rozario, P., & Pesqueux, Y. 2018. *Théorie des organisations*. Montreuil : Pearson.
- Delchet-Cochet, K. 2020. *Circular Economy: From Waste Reduction to Value Creation*. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Desvaux, P. 2017. Économie circulaire acritique et condition post-politique : Analyse de la valorisation des déchets en France. *Flux, 108-Circulation des matières. Economie de la circularité*. (2) : 36-50.
- Dorion, L. 2017. Construire une organisation alternative. *Revue française de gestion*. 43(264) : 143-160.
- Dumez, H. 2016. *Méthodologie de la recherche qualitative : Les questions clés de la démarche compréhensive*. Paris : Vuibert.
- Duret, B. 2007. Premiers retours d'expériences en écologie industrielle : Études de cas en Europe et en Amérique du Nord - Synthèse et perspectives. *Les cahiers de la Chaire d'écologie industrielle* : 1-60.
- Ellen McArthur Foundation". (2012). *Towards the Circular Economy—Vol1- Economic and business rationale for an accelerated transition*, 98.
- Farias, C. 2015. *Construction, maintenance and dynamics of an intentional community; producing social innovations through a collective re-appropriation of life*. Thèse non publiée de doctorat de Management, EMLYON Business School, Lyon.
- Feldheim, M. A. 2003. Mary Parker Follett lost and found-Again, and again, and again. *International Journal of Organization Theory & Behavior*, 7(3): 341-362.
- Follett, M. P. 1949. *Freedom and Coordination—Lectures in Business Organization Management*. Londres: Publication Trust Ltd.
- Follett, Mary Parker. 1924. *Creative experience*. New York: Longmans, Green and Company.
- Follett, Mary Parker. 1970. The Teacher-Student Relation. *Administrative Science Quarterly*. 15(2) : 137.
- Follett, Mary Parker. 1998. *New State: Group Organization the Solution of Popular Government*. Philadelphia, PA, Penn State Press.
- Geels, F. W. 2004. From sectoral systems of innovation to socio-technical systems. *Research Policy*, 33(6-7): 897-920.
- Geels, F. W., Kern, F., Fuchs, G., Hinderer, N., Kungl, G., Mylan, J., Neukirch, M., & Wassermann, S. 2016. The enactment of socio-technical transition pathways : A reformulated typology and a

- comparative multi-level analysis of the German and UK low-carbon electricity transitions (1990–2014). *Research Policy*, 45(4), 896-913.
- Geels, F. W., & Schot, J. 2007. Typology of sociotechnical transition pathways. *Research policy*, 36(3): 399-417.
- Genovese, A., & Pansera, M. 2019. The Circular Economy at a Crossroad: Technocratic Eco-Modernism or Convivial Technology for Social Revolution? *SSRN Electronic Journal*.
- Glémain, P. 2013. Economie des res derelictae et gestion solidaire des déchets. Les écocycleries, des entreprises d'appropriateurs solidaires. *Management & Avenir*, 65(7) :154.
- Hasanov, M., & Zuidema, C. 2018. The transformative power of self-organization: Towards a conceptual framework for understanding local energy initiatives in The Netherlands. *Energy Research & Social Science*, 37: 85-93.
- Heikkurinen, P., Ruuska, T., Kuokkanen, A., & Russell, S. 2019. Leaving Productivism behind : Towards a Holistic and Processual Philosophy of Ecological Management. *Philosophy of Management*.
- Hobson, K. 2020. 'Small stories of closing loops': Social circularity and the everyday circular economy. *Climatic Change*, 163(1): 99-116.
- Igalla, M., Edelenbos, J., & van Meerkerk, I. 2019. Citizens in Action, What Do They Accomplish? A Systematic Literature Review of Citizen Initiatives, Their Main Characteristics, Outcomes, and Factors. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 30(5): 1176-1194.
- Igalla, M., Edelenbos, J., & van Meerkerk, I. 2020. What explains the performance of community-based initiatives? Testing the impact of leadership, social capital, organizational capacity, and government support. *Public Management Review*, 22(4): 602-632.
- Jaeger, B., & Upadhyay, A. 2020. Understanding barriers to circular economy: Cases from the manufacturing industry. *Journal of Enterprise Information Management*, 33(4): 729-745.
- Jaeger-Erben, M., Jensen, C., Hofmann, F., & Zwiers, J. 2021. There is no sustainable circular economy without a circular society. *Resources, Conservation and Recycling*, 168, 105476.
- Korsunova, A., Horn, S., & Vainio, A. 2020. Understanding Circular Economy in Everyday Life: Perceptions of Young Adults in the Finnish Context. *Sustainable Production and Consumption*, 26: 759-769.
- L'Allier, M.-S., & Audet, R. 2020. Les entreprises de l'économie verte sont-elles des entreprises de la transition socioécologique ? *Revue de l'Organisation responsable*, 15(1) : 31-43.
- Land, C. D., & King, D. 2014. Organizing otherwise: Translating anarchism in a voluntary sector organization. *Ephemera: Theory & Politics in Organisation*, 14(4) : 923-950.
- Latour, B. (1989). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. Traduit de l'anglais par Michel Biezunski. Paris : La Découverte.
- Lorino, P. (2018). Le management de l'action complexe: Contrôler ou explorer ? *Projectics/Proyectica/Projectique*, 1: 13-22.
- Lozano, R., & Witjes, S. 2016. *Collaboration for Circular Economy: Linking sustainable public procurement and business models*. Utrecht, Copernicus Institute of Sustainable Development. October.
- Martin, A. 2016. *Le paradigme coopératif: Une matrice philosophique dévoilant " l'Homo cooperatus" pour une oikonomia renouvelée*. Thèse non publiée pour l'obtention d'un doctorat de philosphie. Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Université de Laval, Québec.
- Metcalf, H. C., Urwick, L., & Follett, M. P. 1941. *Dynamic Administration: The Collected Papers of Mary Parker Follett*. England: Routledge.

- Mourey, D. (2018). Coordination et coopération des supply chains : Un processus dialogique, créatif et résistible qui s'accomplit chemin faisant. *Revue Française de Gestion*, 44(277) : 125-141.
- Mousli, M. 2000. Mary Parker Follett : Pionnière du management. *Cahiers du LIPSOR - Série recherche*, 2.
- Nederhand, J., Bekkers, V., & Voorberg, W. 2016. Self-Organization and the Role of Government: How and why does self-organization evolve in the shadow of hierarchy? *Public Management Review*, 18(7): 1063-1084.
- Parker, M., Cheney, G., Fournier, V., & Land, C. D. 2014. *The Routledge Companion to Alternative Organization (1st éd.)*. England: Routledge.
- Pearce, D. W., & Turner, R. K. 1990. *Economics of natural resources and the environment*. Baltimore (MD): Johns Hopkins University Press.
- Peiro, M. 2019. *L'organisation alternative fondée sur les valeurs : Étude ethnographique d'une monnaie locale complémentaire et d'un hackerspace*. Thèse non publiée pour l'obtention d'un doctorat de gestion, Université de Montpellier, Montpellier.
- Perez, R., & Paraque, B. 2012. Elinor Ostrom : Les communs et l'action collective. *Revue de l'Organisation responsable*, 7(2) : 3-10.
- Probst, G. J., & Rakotobarison, A. 1994. *Organiser par l'auto-organisation*. Paris : Ed. d'organisation.
- Raworth, K. 2017. A Doughnut for the Anthropocene : Humanity's compass in the 21st century. *The Lancet Planetary Health*, 1(2): e48-e49.
- Rodríguez, R. W., Pomponi, F., Webster, K., & D'Amico, B. 2020. The future of the circular economy and the circular economy of the future. *Built Environment Project and Asset Management*, 10 (4): 529-546.
- Rotmans, J., & Loorbach, D. 2009. Complexity and Transition Management. *Journal of Industrial Ecology*, 13(2): 184-196.
- Santa-Maria, T., Vermeulen, W. J. V., & Baumgartner, R. J. 2020. Framing and assessing the emergent field of Business Model Innovation for the Circular Economy: A combined literature review and multiple case study approach. *Sustainable Production and Consumption*.
- Savy, A.-C., N'Diaye, M., & Kessari, M.-E. (2019). Le dispositif français de transition vers l'économie circulaire institutionnalise-t-il un concept ? Une analyse transversale de discours. *Technologie et innovation*, 4(2) : 1-25.
- Seyfang, G. 2004. Consuming Values and Contested Cultures: A Critical Analysis of the UK Strategy for Sustainable Consumption and Production. *Review of Social Economy*, 62(3): 323-338.
- Schröder, P., Lemille, A., & Desmond, P. 2020. Making the circular economy work for human development. *Resources, Conservation and Recycling*, 156: 104686.
- Sehnem, S., Vazquez-Brust, D., Pereira, S. C. F., & Campos, L. M. 2019. Circular economy : Benefits, impacts and overlapping. *Supply Chain Management: An International Journal*, 24 (6): 784-804.
- Seyfang, G., & Smith, A. 2007. Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda. *Environmental Politics*, 16(4): 584-603.
- Skawińska, E., & Zalewski, R. I. 2018. Circular Economy as a Management Model in the Paradigm of Sustainable Development. *Management*, 22(2): 217-233.
- Soparnot, R., & Moriceau, J.-L. 2019. *Recherche qualitative en sciences sociales : S'exposer, cheminer, réfléchir ou l'art de composer sa méthode*. Caen : Éd. EMS.

- Star, S. L., & Griesemer, J. R. 1989. *Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39*. *Social studies of science*, 19(3): 387-420.
- Stout, M., Bartels, K. P. R., & Love, J. M. 2018. From Austerity to Abundance? Clarifying Collaborative Dynamics in Governance Networks. In M. Stout (Éd.), *Critical Perspectives on International Public Sector Management* 6: 91-115.
- Stout, M., & Love, J. 2016. The Unfortunate Misinterpretation of Miss Follett. *Public Voices*, 13 (2): 11-32.
- van Meerkerk, I., & Edelenbos, J. 2019. Becoming a Competent Boundary Spanning Public Servant. *The Palgrave Handbook of the Public Servant*: 1-15.
- Vieta, M. 2014. The stream of self—Determination and autogestión: Prefiguring alternative economic realities. *Ephemera: theory and politics in organization*, 14(4): 781-809.
- Williams, A., Kennedy, S., Philipp, F., & Whiteman, G. 2017. Systems thinking: A review of sustainability management research. *Journal of Cleaner Production*, 148: 866-881.
- Williams, J. 2019. Circular cities : Challenges to implementing looping actions. *Sustainability*, 11(2): 423.
- Yin, R. K. (1994). Chapitre 10, Designing single and multiple case studies. In N. Bennett, R. Glatter, and R. Levacic (Eds), *Improving Educational Management: Through Research and Consultancy*, New-York, SAGE.
- Zeiss, R., Ixmeier, A., Recker, J., & Kranz, J. 2020. Mobilising information systems scholarship for a circular economy : Review, synthesis, and directions for future research. *Information Systems Journal*, 31(1): 148-183.

Annexes

Annexe 1: Carte parcours formation / domaines d'activités (questionnaire acteurs, 2019)-----II

Annexe 2 : Tableau des activités des structures du Collectif, mini-questionnaire 2019-----III

**Annexe 3 : Schéma des dimensions durables abordées par domaines d'activités des
structures du Collectif-----IV**

Annexe 4 : Schéma des partenariats des structures du Collectif -----V

**Annexe 5 : Schéma de la structuration inductive questionnaire de typologie des
acteurs, question K5 : Pour vous, la TVEC ça signifie quoi ? -----VI**

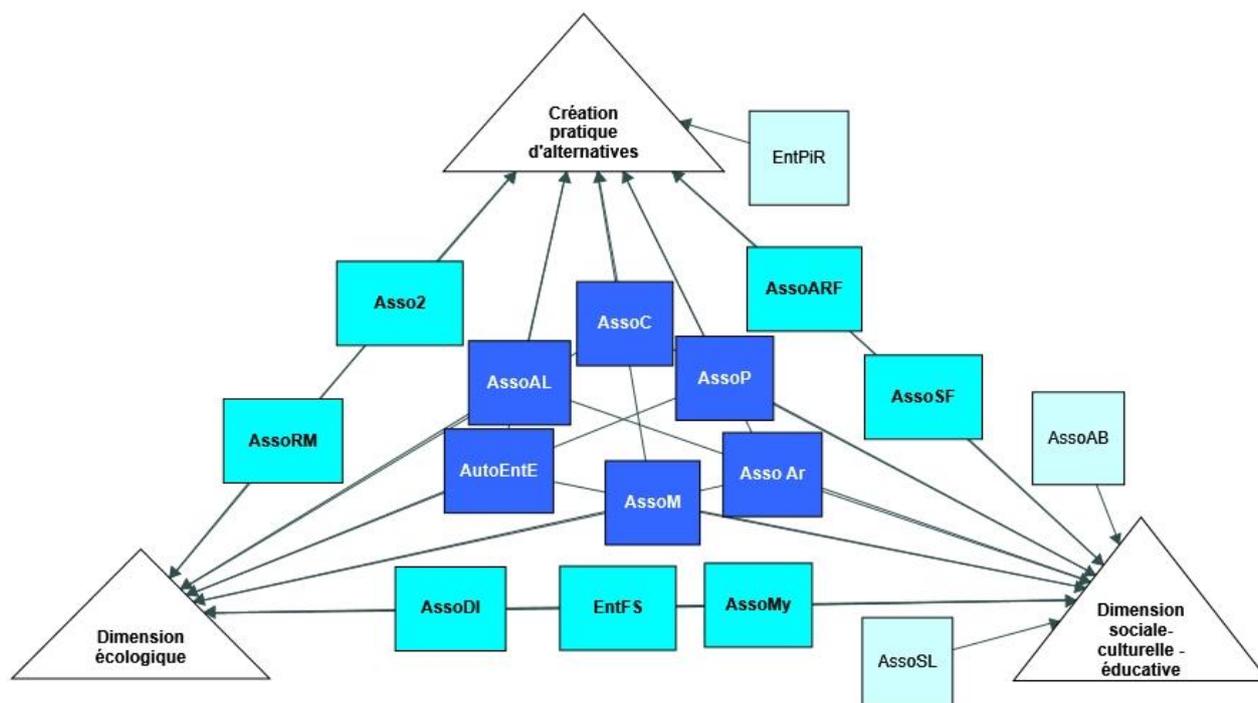
**Annexe 6 : Schéma de la structuration inductive questionnaire de typologie des
acteurs, question K2 : Pour vous, le projet du Collectif, c'est quoi ? -----VII**

**Annexe 7 : Carte conceptuelle de structuration inductive - questionnaire de typologie des
structures, question : Pour vous, le projet du Collectif, c'est quoi ? -----VIII**

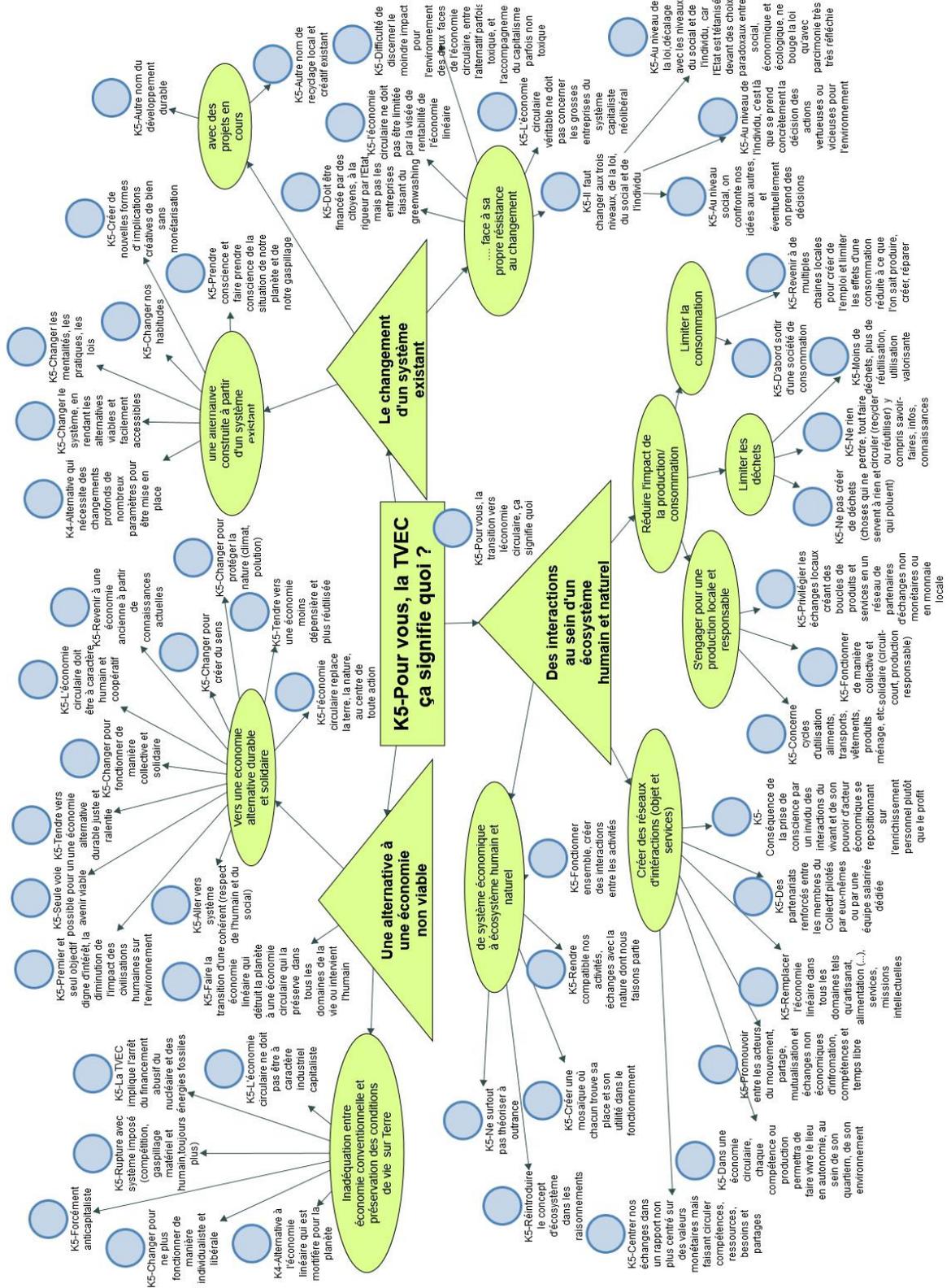
Annexe 2 : Tableau des activités des structures du Collectif, mini-questionnaire du 09-01-2019

Domaine d'activité	Compétences / Activités	Nom structure
Education Populaire et citoyenneté	Animation de quartier, jardins partagés, chorale, ateliers de réparation itinérants, circuits courts alimentaires, etc.	AssoC
	Association de protection de l'homme et de l'environnement	AssoAT
	Jardins partagés – espaces de gratuité	AssoSI
	Mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale faisant la promotion des alternatives au réchauffement climatique	AssoAL
	Réseau coopératif travail autogestion	AssoR
Art et culture /Communication	Promotion et préservation des techniques du cinéma argentin	AssoL
	Évènementiel, production de spectacles vivants	AssoAB
	Graphisme, sérigraphie	AssoSu
Fabrication / Réparation / Recyclage	Fabrication et réparation articles divers dont médicaux et orthopédiques	AssoARF
	Garage solidaire – Recyclage d'huiles alimentaires usagées	AssoRMF
	Promotion et fabrication de couches lavables.	AssoMi
Eco-construction	Formation professionnelle, chantier de formation à l'écoconstruction	Asso2
	Mise en réseau des acteurs de la sensibilisation, la formation, la démonstration des valeurs et enjeux de l'écoconstruction	AssoAr
Environnement et biodiversité	Education à l'environnement,	AssoDI
	Mise en place de plateforme de compostage	AutoEntE
Energie	Méthanisation locale	AssoP

Annexe 3 : Schéma des dimensions durables abordées par domaines d'activités des structures du Collectif



Annexe 5 : Schéma de la structuration inductive questionnaire de typologie des acteurs, question K5 : Pour vous, la TVEC ça signifie quoi ?



Annexe 6 : Schéma de la structuration inductive questionnaire de typologie des acteurs, question K2 : Pour vous, le projet du Collectif, c'est quoi ?

